

Le Cahier de l'ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française

Volume 2, no. 2, avril 2005

Les sciences sociales « en chiffres »

Mot du président

Joseph Yvon THÉRIAULT,
Université d'Ottawa

Après avoir dressé un portrait du Québec en tendances graphiques (Cahier no 1.), scruté les nouvelles orientations de nos disciplines selon le type de recherche réalisé par les jeunes thésards (Cahier no 2.), voilà une troisième sonde sur l'état de notre discipline : Les sciences sociales « en chiffres ». Encore ici, le *Cahier de l'ACSALF* n'a pas la prétention à présenter une analyse exhaustive des récentes orientations de la recherche en sciences sociales, tout comme il ne propose pas un propos éditorial. Plus modestement, il vise à nourrir notre espace public de quelques faits et affirmations permettant une discussion plus éclairée sur l'état de notre discipline.

On peut en vrac d'ailleurs souligner quelques constatations du présent dossier qui alimenteront nos discussions. Les sociologues dans leur grande majorité se réclament d'une tradition de la sociologie critique. La permanence se joue à l'embauche et non pas au moment formel de la permanence. La génération « boom » a encore le vent dans les voiles et structure un type de recherche en équipe, la nouvelle génération adoptera-t-elle ce modèle? Les sciences sociales restent réticentes à la publication en anglais mais suivent néanmoins, au niveau des revues savantes du moins, une tendance générale. Des comportements disciplinaires persistent, tout comme les variables régionales, de sexe, de langue, d'âge dans l'octroi des subventions. À l'époque d'une accélération

de la mondialisation, ce sont de plus en plus des diplômés d'ici qui forment la nouvelle génération de professeurs chercheurs. Nous entrons dans l'économie du savoir et celle-ci sera largement dominée par les sciences humaines, car se sont encore celles-ci qui forment la majorité des travailleurs professionnels de demain.

Ce numéro continue donc la courte, mais riche, tradition du *Cahier de l'ACSALF*. Je remercie vivement Yves Gingras de l'UQAM et Jean-Phillippe Warren de Concordia d'avoir recueilli pour nous ce bouquet d'informations sur les sciences sociales. Il s'agit bien d'un bouquet d'ailleurs, car bien que l'on annonce un dossier chiffré, il dépeint nos disciplines dans une grande variété de teintes.

Un mot de l'éditeur

Yves GINGRAS, UQAM, Directeur du CIRST
Jean-Philippe WARREN, Université Concordia, Vice-président de l'ACSALF

L'année dernière, le premier *Cahier de l'ACSALF* avait été consacré à l'exploration de l'histoire du Québec à partir d'une série de tendances statistiques¹. Il s'agissait, pour une quinzaine de collaborateurs, de sonder l'évolution de la province en se basant sur des chiffres, c'est-à-dire sur des données quantifiées et concrètes, afin de mieux saisir les tribulations de ce « siècle où le Québec est venu au monde », selon l'expression de Jean-Jacques Simard. Le résultat ayant été accueilli avec enthousiasme, la volonté a surgi de répéter l'expérience, mais en ciblant cette fois le monde universitaire et, en particulier, celui des sciences sociales.

Cette volonté était renforcée par la parution récente de quelques études préparées à partir d'entrevues, de questionnaires, de sondages, de données empiriques ou de statistiques. Ces études, croyons-nous, contribuent de belle façon à l'effort de prendre recul, de manière critique, mais surtout « positive » ou « sociographique », comme on disait autrefois, par rapport aux « tendances » de la recherche et de l'enseignement.

C'est ainsi que nous avons invité quelques auteurs dont les travaux nous étaient connus, de même que d'autres dont nous pouvions attendre une

contribution stimulante, à pondre un article d'une longueur d'environ trois pages qui ferait le point, à l'aide de données concrètes, sur une question ou un enjeu relativement précis, et ce tout en s'éloignant autant que possible de la description sèche des phénomènes.

Présenter la sociologie et les autres sciences sociales « en chiffres », comme nous le proposons dans cette livraison du *Cahier de l'ACSALF*, correspond à un triple objectif.

1. Ce *Cahier de l'ACSALF* vise à sortir des évaluations individuelles et subjectives. Il arrive trop souvent que nous sombrions encore, nous qui pourtant devrions être les plus avertis de ce genre de pièges, dans « l'erreur écologique » (« ecological fallacy »), laquelle nous fait prendre l'échantillon de notre environnement immédiat pour la réalité complète. Or, les exemples que nous avons sous la main ne sont pas toujours les plus représentatifs ni les plus concluants.

Sommaire :

La diversité épistémologique de la sociologie canadienne. Quelques éléments de comparaison entre professeurs francophones et professeurs anglophones.....	2
Quelques notes sur l'attribution de la permanence à l'université.....	4
Subventions et contrats de recherche en sciences sociales et humaines : que disent les chiffres ?.....	6
Le rôle des milieux non-universitaires dans la formation des jeunes chercheurs	8
Les pratiques de publication des chercheurs québécois en sciences sociales.....	10
Les usages de l'information par les chercheurs en sciences sociales.....	12
Trois générations de sociologues et quelques tendances de publication.....	14
Internationalisation de la formation doctorale? Le cas des professeurs universitaires de sociologie.....	15
La place des humanités dans l'économie du savoir.....	17
Subventions ordinaires de recherche du CRSR, concours 2004 et 2005	18

La diversité épistémologique de la sociologie canadienne.

Quelques éléments de comparaison entre professeurs francophones et professeurs anglophones

Joseph H. MICHALSKI, King's University
College (University of Western Ontario)
Traduction : Jean-Philippe Warren ■

La « science », comme « système de vérité », a évolué au cours des siècles. Cette évolution a été l'œuvre des philosophes qui ont déconstruit ses principes de base, des historiens qui ont documenté ses révolutions et des praticiens eux-mêmes qui ont progressivement raffiné leurs diverses méthodes d'investigation de la réalité.

Les sciences sociales ont été l'objet de changements importants, en particulier dans la dernière moitié du XX^e siècle. Le résultat, c'est que les praticiens des sciences sociales ont formulé et continué de formuler un nombre impressionnant d'opinions et de définitions différentes quant à la nature et la portée de la science sociologique. D'un côté, l'opinion dominante semble louer cette « saine » diversité ou ce « souhaitable » pluralisme épistémologique. Un collègue prétendait ainsi devant moi : « I think we have to accept that there needs to be a large tent to accommodate the many different perspectives and approaches. » D'un autre côté, certains esprits critiques, au lieu de parler de « tente », parleraient plutôt de « cirque » ou de « Tour de Babel » pour décrire l'état actuel de la sociologie. Loin de fonder un progrès continu des connaissances, ils prétendent que le flou qui entoure les frontières disciplinaires ne favorise pas le pluralisme mais la cacophonie.

Entre ceux qui célèbrent la diversité épistémologique et ceux qui la dénoncent, on peut se demander ce qu'il en est de cette supposée diversité épistémologique. Certes, ces dernières années, le nombre de revues a augmenté afin d'accueillir un plus large répertoire de perspectives théoriques et de champs de recherche. Cependant, quelle est la situation de la sociologie canadienne? Qu'est-ce que les professeurs de sociologie au Canada ont à dire à propos de leur discipline ou à propos du type de sociologie à privilégier ?

C'est pour répondre à ces questions que, l'été dernier, j'ai mis sur pied un projet qui vise à dresser un portrait du paysage sociologique canadien; j'ai ainsi envoyé, dans tous les départements de sociologie de chaque université à travers le pays, des questionnaires à un échantillon (établi aléatoirement) constitué de professeurs à temps plein. L'échantillon initial de plus de 300 lettres a obtenu jusqu'à présent un taux de réponse de 52% (soit 155 questionnaires complétés). 7% des personnes approchées ont, pour différentes raisons, décliné l'invitation. Les autres (41%) n'ont pas encore répondu, s'ils le feront jamais. Parmi les 38 individus enseignant dans des départements d'universités francophones (Laval, UQAM, UQAR), le taux de réponse a été un peu plus faible, autour de 43%.

Dans une première partie de l'article, je ferais d'abord un bref survol démographique de l'échantillon. Dans une seconde partie,

j'offrirai une brève description de la nature et de l'étendue de la diversité épistémologique de la sociologie canadienne, description dans laquelle j'inclurai quelques remarques au sujet des différences entre les perspectives privilégiées par les sociologues francophones et les sociologues anglophones.

Quelques données démographiques

L'âge moyen des répondants est de 51 ans. 58% sont des hommes. La plupart sont des professeurs titulaires (44%) ou des professeurs agrégés (28%). 63% ont déclaré être nés au Canada, 12% aux États-Unis et le dernier quart ailleurs qu'en Amérique du Nord. Environ 69% ont l'anglais comme langue maternelle, 13%, le français, et le reste des répondants, une ou l'autre parmi 19 langues. La plupart ont fait leurs études supérieures au Canada, bien qu'un nombre presque égal a déclaré avoir reçu leur éducation aux États-Unis; à peu près un sur six ont fait leur études de troisième cycle en Angleterre ou dans d'autres parties du monde.

La sociologie comme science distincte

Plusieurs questions du questionnaire portaient sur la discipline, ainsi que sur l'enseignement et la recherche.

Par exemple, une question demandait aux répondants s'ils percevaient (ou non) la sociologie comme une discipline académique distincte. Seulement un répondant sur quatre conçoit la sociologie comme une discipline distincte – un 8% supplémentaire affirment en même temps cette position et son contraire.

La découverte la plus surprenante, c'est que, en comparaison des répondants anglophones (21%), trois fois plus de répondants francophones (64%) perçoivent la sociologie comme une discipline distincte. Précisant leurs opinions sur le sujet, ceux (surtout des anglophones) qui soulignent la nature interdisciplinaire de la sociologie affirment que les sciences humaines se chevauchent forcément et que les frontières disciplinaires tendent à être artificielles. Un répondant faisait la remarque que la sociologie « overlaps between political science, anthropology, and yes, even psychology and biology. Most 'pure' sociology just pretends that the others either aren't there or that there is nothing about them that is interesting. »

En contraste, et bien que leurs réponses tendent à être nuancées, ceux qui enseignent dans des universités francophones défendent le caractère distinct de la discipline. Comme l'explique l'un des répondants : « Bien qu'elle soit liée à d'autres disciplines (anthropologie, histoire, science politique, communication, philosophie), la sociologie constitue un champ distinct en raison de son approche, ce

que j'appellerais un « regard sociologique », soit une façon de problématiser et de construire ses objets de recherche. » Un autre intellectuel francophone affirme que « le point de vue des sociologues est habituellement spécifique par rapport aux contributions produites par des scientifiques d'autres disciplines. Par exemple, ils accordent beaucoup d'importance aux phénomènes des inégalités sociales et de la hiérarchisation, au rôle des acteurs collectifs, etc. »

La neutralité axiologique

Un autre question concernait la possibilité de maintenir une « position neutre » en enseignement. Deux sur trois répondants affirment que cela est « possible for the most » ou « entirely possible ». La balance des répondants exprime des positions qui vont de l'incertitude à (pour un répondant sur quatre) « not at all possible ».

Ainsi qu'il en a été pour la question précédente, les réponses des francophones sont à nouveau significativement différentes de celles de leurs collègues non-francophones. Près de quatre répondants sur cinq enseignant dans les institutions francophones appuient l'exigence, pour les professeurs de sociologie, de maintenir une approche neutre dans la salle de cours – un chiffre à mettre en comparaison avec celui de 36% pour ceux qui enseignent ailleurs au Canada.

Ceux qui affirment l'impossibilité d'être neutre suggèrent souvent que les valeurs pénètrent virtuellement tous les aspects du processus de recherche, du choix du sujet et des lectures, et même jusqu'au style adopté pour rendre compte des travaux de recherche. Une minorité va jusqu'à penser que l'enseignement *devrait* être enraciné dans un engagement éthique. Une réponse plus typique était la suivante : « Values are part of being morally and politically engaged with the material. This is important in terms of imparting enthusiasm and excitement about the course material. » Tout en reconnaissant la pénétration inévitable des valeurs dans la vie professionnelle et académique, ceux qui s'opposent à confondre enseignement et engagement tendent à minoriser la place des valeurs dans la recherche ou encore à développer des stratégies en mesure de rendre la recherche plus impartiale. Un répondant formule son approche ainsi : « I try my best to minimize the impact of my personal values on what I teach and prefer to let students draw their own conclusions. I throw out contradictory arguments that make it rather difficult to label my courses in terms of political ideology. »

Diversité épistémologique

Une question concernait l'importance de la recherche. Elle a reçu une réponse presque unanime : 85% considèrent la recherche « the most important » ou « a very important » dimension de leurs vies professionnelles.

Seulement 5% décrivent leur recherche comme « not that important ». On ne note aucune différence significative entre les sociologues francophones et les autres sociologues canadiens.

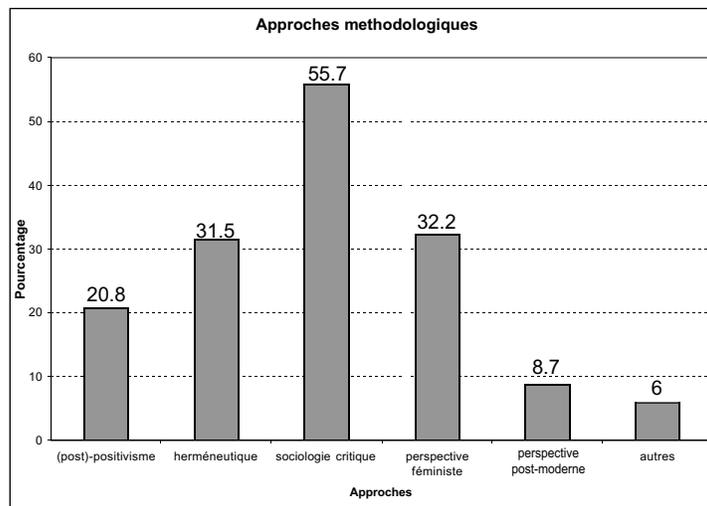
Une autre question portait sur la méthodologie de recherche privilégiée par les répondants. « Parmi les approches méthodologiques suivantes, laquelle se rapproche le plus de celle que vous adoptez d'ordinaire dans vos recherches en sociologie? » Les répondants avaient à choisir une ou plusieurs réponses parmi la liste suivante: positivisme ou post-positivisme, herméneutique, sociologie critique, perspective féministe, perspective post-moderne, autres (précisez). Les réponses révèlent une grande diversité épistémologique, tant chez les chercheurs francophones que chez les chercheurs anglophones.

Ainsi que le montre le graphique 1, la majorité (56%) ont identifié la sociologie critique comme définissant leur approche de recherche. Plusieurs répondants précisèrent leur conception d'une « sociologie critique » dans la section où ils étaient invités à discuter de « l'objectif principal » (« main objective ») de la recherche sociologique : ils évoquent alors l'importance de réduire les inégalités sociales, de promouvoir la justice sociale, de redonner plus de pouvoir aux opprimés et, en général, de « changer le monde » ou de « diminuer les souffrances dans le monde ». Le commentaire suivant résume bien les opinions exprimées par plusieurs de ceux qui se réclament de la sociologie critique: « To produce knowledge with and about subordinate groups and classes in society that will be relevant to improving their life chances; in other words, to produce a better society, one that is more equitable and democratic. »

Un répondant sur trois se décrit comme chercheur féministe, soit exclusivement, soit en combinaison avec d'autres approches, telle la sociologie critique. Le commentaire suivant permet d'illustrer une telle perspective: « Separating research and politics is not in the interest of oppressed people. The separation of politics (power) and science doesn't exist. Researchers must take their studies into the streets and take part in social actions. This leads to better and more realistic theories ». Ayant à définir l'objectif fondamental de la recherche, un autre professeur féministe écrit: « to explore the social aspects of all types of phenomena, and to do so from a critical perspective that aims for social justice in the broadest possible sense. » Enfin, un professeur féministe déclare que « the most alluring aspect of sociology is to give us tools to study social ills, and also prepare us to suggest ways for social change. »

Si environ deux tiers des chercheurs francophones et non-francophones affirment adopter une perspective critique et/ou féministe, près d'un répondant sur trois favorise une approche interprétative ou herméneutique (par exemple, l'interactionnalisme symbolique), souvent en combinaison avec d'autres approches. Comme on peut s'y attendre, les chercheurs herméneutes favorisent l'utilisation du verbe « comprendre »

Graphique 1



lorsque interrogés sur l'objectif principal de la sociologie: « to understand the human condition in a community context. » Un autre répondant affirme que l'objectif général est de permettre « a more comprehensive understanding of complex social phenomena ». Ceux qui combinent les traditions interprétatives et critiques ont tendance à affirmer que l'objectif principal de la recherche sociologique devrait être « to provide a novel and critical way of looking at society ». Une formulation particulièrement poétique d'un praticien d'une science sociale interprétative et critique décrit ainsi la mission de la sociologie : « The use of history as hindsight to provide insight into the present so that we may gain foresight into the future. »

Les positivistes ou post-positivistes constituent une minorité d'un peu plus de 20%. Ces professeurs associent l'objectif premier de la sociologie à une « description et une explication des phénomènes sociaux »; ils cherchent « to expand knowledge and develop comprehensive theories of social life ». Un francophone affirme simplement vouloir « accroître les connaissances ». Néanmoins, ceux qui privilégient une telle perspective partagent aussi occasionnellement une orientation plus engagée. Par exemple, un répondant explique comme suit l'objectif principal de la recherche sociologique: « To gain greater understanding of and insights into society with a goal (of) contributing to knowledge for the sake of a better society ». Certains sont insatisfaits des connotations que comporte le terme « positiviste », lui préférant d'autres termes et qualifiant leurs recherches de « historiques » ou « quantitatives ».

À peine moins d'un répondant sur dix s'identifie explicitement comme, soit post-modernes, soit comme post-structuralistes. L'un d'eux décrit la mission de la sociologie en ces termes : « To produce research and teaching which will increase critical understanding of sociocultural reality and relations of power and how our subjectivities are constituted. » Un autre affirme que la mission doit inclure: « push(ing) students to think in new ways and to resist the McDonaldization of education. » Un petit nombre d'autres réponses inclut d'ordinaire une dimension critique, même si les répondants refusent de se placer eux-mêmes dans la liste des catégories citées plus haut. Un professeur conçoit l'objectif

principal de la recherche sociologique en ces termes : « In Elias's terms, to 'destroy social myths' and pursue grounded empirical understandings of how the world is socially constructed by deeply connected agents enmeshed in long chains of social interdependence. To expose members of our society to the social processes which bind us together, and evidence the power of human agency. » Enfin, un répondant francophone utilise le terme de « actionnalisme institutionnaliste » pour décrire son approche principale.

Conclusion

En résumé, que dire? sinon que notre brève étude semble confirmer ce que plusieurs ont depuis longtemps prétendu : qu'il

existe, dans la sociologie canadienne, une diversité épistémologique impressionnante, et que cette diversité est liée à des traditions de recherche distinctes. Il faut cependant rajouter immédiatement que, au moins dans le contexte canadien, il semble exister un « noyau critique » assez important : les chercheurs canadiens disent en majorité adopter, à des degrés divers et avec différents accents, des perspectives inspirées par le féminisme, l'anti-colonialisme, l'anti-racisme, la justice sociale, etc. Il faut souligner aussi que les traditions interprétatives et positivistes regroupent chacune des minorités non-négligeables, alors que la perspective postmoderne et un assortiment d'autres perspectives continuent, quoique dans une moindre mesure, d'attirer des chercheurs enseignant dans les départements de sociologie canadiens. Si les chercheurs francophones et anglophones paraissent partager la même diversité épistémologique, l'on constate, parmi les répondants francophones, moins de chercheurs prêts à se désigner comme des chercheurs féministes. En outre, les chercheurs francophones croient plus fortement que leurs collègues non-francophones, d'une part, au caractère distinct de la sociologie comme discipline et, d'autre part, dans la possibilité de maintenir, comme enseignants, une attitude neutre. Ces derniers résultats doivent être toutefois interprétés avec précaution, compte tenu du nombre limité de réponses que les chercheurs francophones nous ont fait parvenir. Des recherches futures pourront approfondir et nuancer ces résultats en s'attachant à explorer les racines sociales et générationnelles de la diversité épistémologique décrite dans cet article, de même qu'en étudiant plus profondément la perspective théorique adoptée par les sociologues canadiens et leur opinion quant à la possibilité (ou la pertinence) de lier leur recherche sociologique à des politiques publiques. Il serait également intéressant de comparer les résultats de notre étude à des résultats semblables collectés auprès des professeurs enseignant aux États-Unis.

Quelques notes sur l'attribution de la permanence à l'université

Jean-Philippe WARREN,
Université Concordia

Il y a environ 30 ans, quand la sociologie a pris un visage ouvertement plus engagé, c'est-à-dire quand elle a voulu être à la fois la science de la société et sa conscience critique, les directeurs de départements ont été confrontés à la tâche difficile d'évaluer des dossiers qui, faibles du point de vue des travaux savants et des publications, pouvaient n'en être pas moins acceptables selon d'autres critères. La question posée par un directeur dans les années 1970 ("Yes, but how do I recognize a good radical sociologist when I see one?") trahit toute la difficulté de se donner des méthodes d'évaluation à la fois compréhensives et objectives du moment où la vulgarisation est considérée tout aussi importante que l'avancement de la science, ou que les actions militantes sont présentées comme tout aussi respectables, du point de vue des institutions d'enseignement supérieur, que les publications dans des revues avec comité d'arbitrage. Mais aujourd'hui où le « publish or perish » s'est imposé, au dire de plusieurs, comme la nouvelle norme à partir de laquelle est jugée la qualité des dossiers des jeunes professeurs, on peut se demander si le processus d'attribution de la permanence est devenu plus exigeant que par le passé. C'est l'exercice tout provisoire que nous avons tenté ici.

Le tableau 1 permet d'avoir une idée (et une idée seulement, l'établissement des données de ce tableau ayant donné de véritables maux de tête à son concepteur!) du niveau de difficulté que présente, dans les années récentes, l'obtention, toutes disciplines confondues, de la permanence à l'université. L'impression qui se dégage de la lecture d'un tel tableau, c'est que l'octroi de la permanence est, à toute fin pratique, à l'Université Laval et à l'UQAM, une affaire réglée pour celui ou celle qui a passé avec succès son entrevue d'embauche. L'université n'offre qu'un filtre bien mince pour s'assurer, après une période probatoire, de la qualité des professeurs qu'elle recrute. Compte tenu, d'une part, de la compétition *hénaurme* dans le domaine (la dernière ouverture de poste à Concordia, par exemple, a généré l'envoi de 75 *curriculum vitae*), et d'autre part, de la menace constante

de mise à pied exercée sans vergogne par les doyens, il peut paraître surprenant d'obtenir, en bout de course, un taux de succès à peu près égal à celui de... l'École des fans.

Note 1. Par « pourcentage total », nous entendons ici le nombre total de refus d'octroi de la permanence ou de renouvellement de contrat divisé par le nombre total de demandes de permanence et de renouvellement de contrat.

Normalement, si nous l'avions pu, nous aurions dû tenir compte, pour le calcul du pourcentage total, du fait que les professeurs n'ayant pas obtenu leur renouvellement de contrat ne peuvent soumettre leur candidature pour la permanence.

Note 2. Les chiffres obtenus de l'Université Laval commencent en 1999. Pour cette université, nous n'avons pas pris en compte les chiffres pour l'année 2004. Ces chiffres sont plus élevés que pour les années précédentes (de l'ordre de 3%, soit 1 cas de non-renouvellement sur 40 demandes et un cas de non-agrégation sur 25 demandes -- voir plus bas).

Note 3. À noter qu'un professeur qui n'est pas renouvelé n'est pas nécessairement mis à la porte de l'université. Il est possible pour lui ou pour elle, dans certains cas, de redemander l'année suivante son renouvellement. L'UQAM est la seule institution pour laquelle nous avons obtenu les chiffres de prolongation de contrat. Les pourcentages de refus sont donc potentiellement inférieurs à ceux indiqués ici. D'un autre côté, il faut prendre en considération que des professeurs peuvent décider de quitter de leur propre chef l'université, certains qu'ils sont de ne pas recevoir leur permanence - quoique nous doutions sérieusement que de tels cas soient nombreux.

Note 4. McGill n'a pas officiellement refusé de collaborer à la collecte de données pour ce tableau... mais nous attendons toujours, i.e. depuis novembre 2004, les statistiques !

Faut-il craindre l'étape de la permanence?

Les chiffres sont similaires d'une université francophone à l'autre. Le taux de non-renouvellement de contrat combiné à celui de refus de la permanence avoisine 1.5% (la moyenne, depuis 1990, pour l'UQAM, est de 1.3%). Pour l'université de Montréal, dont nous avons seulement les chiffres globaux depuis 1991, le nombre total de cas de non-renouvellements, de refus d'agrégation et de refus d'octroi de la permanence est de 23, c'est-à-dire, pour l'ensemble de l'université, de moins de 2 par année. Il faut faire attention à bien lire ces chiffres, puisque les pourcentages sont cumulatifs (un professeur refusé au renouvellement ne pouvant à l'évidence présenter son dossier pour la permanence); néanmoins, les chiffres totaux sont si faibles qu'ils n'affectent pas la tendance générale. Ainsi, pour l'Université Laval, pour laquelle nous détenons des chiffres précis à ce sujet, un seul professeur depuis 1999 n'a pas été renouvelé, ce qui veut dire que, pour toutes les autres années, le pourcentage de professeurs dont le contrat n'a pas été renouvelé ne modifie en rien le pourcentage de ceux n'ayant pas reçu leur agrégation. Même pour cette année, si l'on présume (ce qui est impossible bien entendu) que ce sont tous les professeurs ayant eu leur contrat renouvelé en 2004 qui ont demandé l'agrégation en 2004, le pourcentage de succès demeure très élevé: de l'ordre de 94%. Un pourcentage qui devient à proprement dire stupéfiant quand on sait qu'il traduit un nombre de cas extrêmement restreint. En tout et pour tout, pour l'ensemble de l'université Laval depuis 1999, 5 professeurs se sont vus refuser l'agrégation sur 208 demandes. Pour la Faculté des arts et des sciences de l'Université Concordia, c'est, depuis 1995-1996, un maigre total de 9 professeurs dont le contrat n'a pas été renouvelé; une seule personne a vu sa demande pour la permanence refusée (les 240 autres professeurs qui sont partis de la Faculté pendant cette période, l'ont donc fait pour cause de retraite, de démission ou de décès).

Fluctuations selon le contexte d'embauche

Il semble qu'un professeur recruté par une université en période de faible embauche a plus de chances de voir son contrat renouvelé ou d'obtenir la permanence. Ainsi, à partir de 1994, et jusqu'à 2004, les cas de refus pour l'UQAM sont extrêmement faibles (ils atteignent zéro trois années consécutives), alors que, par contraste, pour cette institution, *le record* est de 4% en 1993. Cependant, même si cette observation est autre chose que fortuite, on ne peut pas dire que ces variations soient significatives en soi. Depuis 1994 jamais l'UQAM n'a dénié la permanence ou le renouvellement de contrat à plus d'un seul professeur par année. Bâtir des tendances sur

Tableau 1
UQAM et Laval

	Nb.	Permanence	Renouv.	Non-renouv.	Prolongation	% total
1999	112	65	45	2	0	1.8%
2000	103	70	30	1	2	1.0%
2001	106	51	53	1	1	1.0%
2002	76	30	45	0	1	0.0%
2003	134	74	57	1	2	0.7%

de telles statistiques confine à l'absurde.

Le cas des sciences sociales

Ce tableau est général. Les responsables de la gestion du personnel à l'Université Laval et à l'UQAM m'ont assuré, sans pouvoir me livrer des chiffres précis, que la permanence est plus facile à obtenir en sciences sociales que dans les domaines de sciences pures ou appliquées (là où l'on se plaint, paradoxalement, des difficultés de retenir les bons candidats tentés par une carrière dans le secteur privé). Ainsi, à l'Université de Montréal, le quart des cas de refus de renouvellement de contrat ou d'octroi de la permanence depuis 1991 concernent des professeurs enseignant en sciences humaines et sociales (c'est-à-dire, en fait, moins de 1 par deux ans), alors que ceux-ci forment plus du 2/3 de l'ensemble du corps professoral.

Le cas de la sociologie

Très peu de renvois, à notre connaissance, ont défrayé les annales de la sociologie québécoise. Marlene Dixon, une sociologue embauchée à McGill, a donné sa démission en octobre 1974, certaine que ses collègues ne lui accorderaient jamais la permanence, trop opposés qu'ils étaient à son approche marxiste et radicale. Depuis vingt ans, aucun département de sociologie québécois, à notre connaissance, ne semble avoir refusé de renouveler un contrat menant à la permanence, même dans les circonstances les plus défavorables sur papier (aucun fonds de recherche, faible dossier de publications, médiocre évaluation étudiante, etc.). Par exemple, 8% des professeurs embauchés à l'université Concordia avant 1996 attendent toujours leur permanence; mais tous les professeurs de sociologie embauchés avant cette date l'ont déjà obtenu.

Comment expliquer les cas de renvoi

Il semble, tout à fait officieusement et sans qu'aucun chiffre ne puisse appuyer pareille intuition, que les cas de renvois les plus fréquents s'expliquent par des conflits de personnalité ou par des raisons formelles. D'une part, la collégialité paraît une valeur plus importante que la productivité scientifique ou que l'appréciation des étudiants. Ainsi, par exemple, en 1972, le contrat de Jacques Flamand, un professeur d'études religieuses à l'Université d'Ottawa, n'a pas été renouvelé parce que ce dernier était, affirmait-on, un « collègue difficile ». D'autre part, les universités québécoises ont, par le passé, justifié le renvoi de plusieurs professeurs (et parmi ceux-ci, des professeurs de sociologie) par des arguments formels, comme par exemple le non-respect des critères établis par la convention collective. Ainsi, une année, l'UQAM a mis à pied 55 professeurs

parce que ceux-ci n'avaient pas complété leur doctorat dans les termes prescrits par leur contrat d'embauche ou par la convention collective. Maintenant que les nouveaux embauchés arrivent dans les départements bardés de diplômés, cette condition ne s'applique plus, ou très rarement.

Femmes et permanence

Les femmes professeurs obtiennent la permanence plus difficilement que les hommes: elles sont moins nombreuses, toutes choses étant égales par ailleurs, à l'obtenir; et elles l'obtiennent après un laps de temps plus long. À Concordia, la seule université québécoise nous ayant fourni des chiffres à ce sujet, la tendance jusqu'à récemment était nette. Pour la Faculté des sciences et des arts, les femmes composaient, en novembre 2004, 58% de l'ensemble des professeurs embauchés avant 1998 et n'ayant pas encore obtenu la permanence, alors qu'elle représentaient seulement 48% du nombre total des embauches. Sans être dramatique, puisqu'il peut s'expliquer par toutes sortes de facteurs, dont la maternité (qui ne fait que reporter plus loin la demande de permanence) -- mais point, semble-t-il, par la simple fluctuation inhérente aux petits nombres, puisque cette tendance est statistiquement avérée aux États-Unis --, cet écart n'en demeure pas moins révélateur des contraintes plus fortes qui s'exercent sur les professeurs.

Conclusion toute provisoire

Les chiffres tant bien que mal rassemblés ici pointent dans la même direction: celle d'une difficulté, qui confine à une impossibilité, de juger de la qualité d'un professeur d'université. La mesure de la valeur des travaux d'un professeur, et surtout d'un professeur de sciences sociales (ce que tendrait à confirmer une situation nettement plus favorable à l'attribution de la permanence par rapport à leurs collègues en sciences de la santé, en sciences appliquées et en sciences dites pures), paraît de plus en plus subjective ou inconsistante. Faut-il envier certaine Université qui a privilégié il y a quelques années un système de promotion basé sur le mérite et dans lequel un article vaut un point et un livre deux points, peu importe la valeur « réelle » des publications? On rira de cet exemple jusqu'à ce qu'on se rende compte que l'évaluation de la productivité des professeurs sur la base des subventions qu'ils rapportent à l'université (et qui aident à grossir la taille et le pouvoir des administrations qui les jugent) n'est guère plus objective et neutre. De telles mesures permettent seulement d'attribuer une note quantitative et chiffrée à des savants ou des recherches dont on ne sait plus trop comment reconnaître la valeur ou la pertinence. Il y a là, quelque part, l'aveu d'un échec de la part d'une institution qui a pour mission

première de former des étudiants en jugeant de leur savoir, de leur compétence et de leur capacité critique.

Les universitaires peuvent se consoler en prétendant que, le processus d'embauche discriminant objectivement les plus « pédagogiques » et les plus « productifs », il n'est d'autre chose à faire, au moment d'attribuer la permanence, qu'entériner l'excellence. Il faut pourtant se méfier de cet enthousiasme -- comme il faudrait se méfier de professeurs qui n'attribueraient que des A+ aux étudiants admis dans certaines facultés fortement contingentes. Personne n'est assez dupe pour croire que partout, toujours, les professeurs embauchés à l'université sont sans équivoque les meilleurs.

Les universités n'ont qu'un seul choix face à la grande « passoire » qu'est le processus d'attribution de la permanence: elles doivent comprendre toute l'importance de bien trier les candidats qui se présentent pour l'obtention d'un poste. Cette étape est la plus cruciale. Et, croyons-nous, c'est tant mieux, et ce dans la mesure où là triomphent encore, vaille que vaille, les critères plus qualitatifs et insaisissables de la pertinence, de l'originalité, de la contribution à l'avancement de la science ou de la contribution à la vie départementale. C'est là, en d'autres termes, qu'est préservé l'ancien sens de la faculté de juger de ceux qui auront pour métier précisément de juger. Ce n'est plus, si cela l'a jamais été, le tribunal de la permanence qui peut désormais assurer l'excellence de ceux qui enseignent dans les institutions d'enseignement supérieur québécoises.

Que la chose soit claire pour ceux et celles qui prendraient prétexte de cet article pour militer en faveur du resserrement des critères d'attribution de la permanence: dans un monde ayant définitivement rompu avec l'ancien idéal moderne d'une raison universelle, cela n'est ni possible, ni encore souhaitable. Ce en faveur de quoi il faut militer, c'est plutôt la préservation d'une mécanique d'embauche aussi transparente et exigeante (nous dirions, quasi habermassienne!) que possible. Et pour le reste, les nouveaux professeurs auront trente ans, au minimum, dans la pleine liberté que devraient leur assurer les universités, pour prouver à leurs collègues et à leurs administrations, c'est-à-dire à ceux qui les ont recrutés, qu'ils ont eu raison... ou tort de leur faire confiance.

Subventions et contrats de recherche en sciences sociales et humaines : que disent les chiffres ?

Vincent LARIVIÈRE et Jean LEBEL,
Observatoire des sciences et des technologies
(CIRST-UQÀM)

Contrairement au reste du Canada, les universités québécoises bénéficient d'une double structure de financement de la recherche : des organismes subventionnaires provinciaux s'ajoutent aux conseils subventionnaires fédéraux. L'équilibre entre ces deux sources de financement a varié au cours des deux dernières décennies, et cette variation n'est pas la même dans toutes les disciplines. À partir du Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU)¹, ce court article vise à mesurer la part relative des diverses sources de financement de la recherche québécoise en sciences humaines et sociales, en la comparant à l'ensemble de la recherche universitaire québécoise subventionnée.

Pour l'année financière 2000-2001, la recherche en sciences sociales et humaines représente environ 8% de l'ensemble du financement de la recherche universitaire québécoise, par comparaison à environ 10% à la fin des années 1980. (Figure 1). Les disciplines des sciences sociales et humaines ne sont pas les seules à souffrir d'une baisse relative de leurs investissements en recherche. En effet, une décroissance est aussi observable dans presque tous les domaines de recherche, à l'exception du domaine de la santé, qui voit sa part du financement passer de 14% à plus de 35% sur la période considérée. L'effort des universités pour insérer dans la banque SIRU toutes les activités de recherche universitaire menées dans les hôpitaux n'est pas étranger à cette croissance, mais ne peut expliquer à lui seul une hausse d'une telle ampleur.

En termes absolus, le financement de la recherche universitaire a connu une forte croissance depuis 1983. Au cours de la période, le gouvernement fédéral est demeuré le principal bailleur de fonds, les résultats des dernières

années étant largement influencés par les contributions de la Fondation canadienne pour l'innovation (Figure 2). Remarquons aussi la croissance importante de la contribution des entreprises privées à la recherche universitaire québécoise, laquelle, après le pic du

recherche dans les universités québécoises, bien que sa croissance soit moins régulière que celle observée pour la contribution du gouvernement québécois. (Figure 3). Par ailleurs, les subventions et contrats obtenus des autres sources de financement sont nettement moins importants en SSH que pour l'ensemble des disciplines. Par exemple, le financement privé, soit celui des compagnies, demeure la source la moins importante pour la recherche en SSH -- ne représentant que quelques pourcents des fonds de recherche.

Une analyse plus fine de l'origine des fonds de recherche démontre que, dans les universités québécoises, les recherches dans le domaine des sciences sociales et humaines sont moins bien soutenues par les conseils subventionnaires fédéraux que l'ensemble des disciplines. Comme l'illustre la Figure 4, les recherches en sciences sociales et humaines obtenaient, en 2000, environ 55% de leur financement des conseils fédéraux, comparativement à 72% pour l'ensemble des disciplines. On peut noter que la part des organismes fédéraux a décliné régulièrement de 1987 à 1997, diminuant de 78% à 72% pour l'ensemble des disciplines. Les sciences sociales et humaines ont été particulièrement touchées puisque la contribution fédérale est passée de 62% à 55% pour cette même période. En contrepartie, la contribution des organismes québécois à la recherche en SSH est nettement plus importante que pour l'ensemble des disciplines : 45% en 2000 pour les SSH comparativement à 28% pour l'ensemble des disciplines. Le désengagement du fédéral que nous avons noté plus

haut s'accompagne évidemment d'une hausse relative du financement québécois, qui a même dépassé le total canadien en SSH en 1997.

Finalement, soulignons que les contrats de recherche constituent une part non négligeable de l'apport de fonds de recherche pour les universités québécoises. Bien qu'imparfaitement mesurée – dans la plupart

Figure 1. Importance relative du financement de la recherche universitaire au Québec, de 1983-84 à 2000-2001, selon le champ disciplinaire

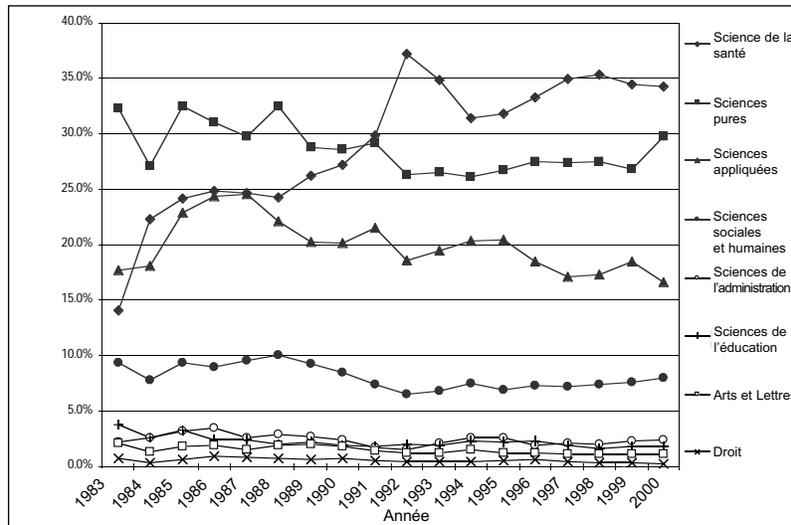
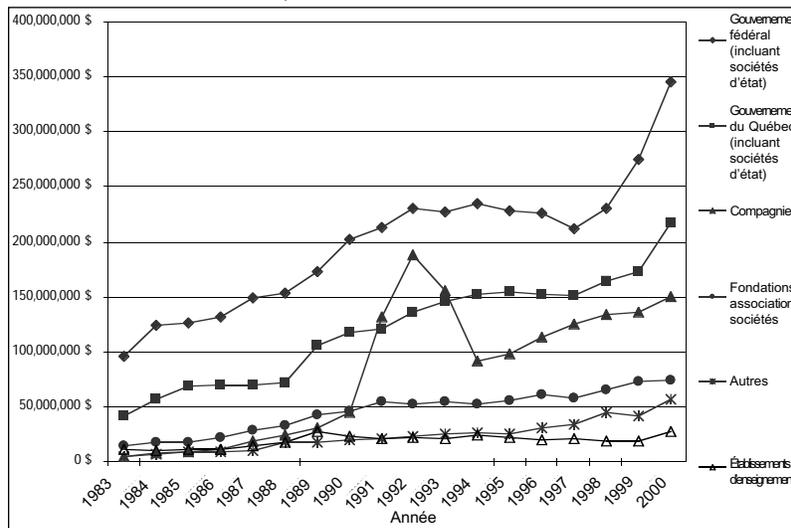


Figure 2. Sources du financement de la recherche dans les universités québécoises, toutes disciplines confondues, 1983-84 à 2000-2001



financement de la recherche universitaire par appel à l'épargne publique qui gonfle les chiffres de 1991 à 1993, maintient sa progression et atteint en 2000 la barre des 150 M\$, soit 18% du financement total.

Pour le champ des SSH, le gouvernement fédéral demeure aussi la principale source du financement de la

¹ La banque de données SIRU, compilée par le Ministère de l'éducation du Québec, recense l'ensemble du financement obtenu par les universités québécoises, peu importe sa source (gouvernements, entreprises, etc.) ou son type (contrat ou subvention). Cette banque de données permet donc de dresser un inventaire exhaustif des projets de recherche subventionnée et de leur évolution dans le temps, ainsi que de les ventiler selon la discipline des chercheurs, les bailleurs de fonds, l'institution, etc. Pour davantage d'informations, voir: <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/SirU/Accueil.htm>

Figure 3. Sources du financement de la recherche dans les universités québécoises en sciences sociales et humaines, 1983-84 à 2000-2001

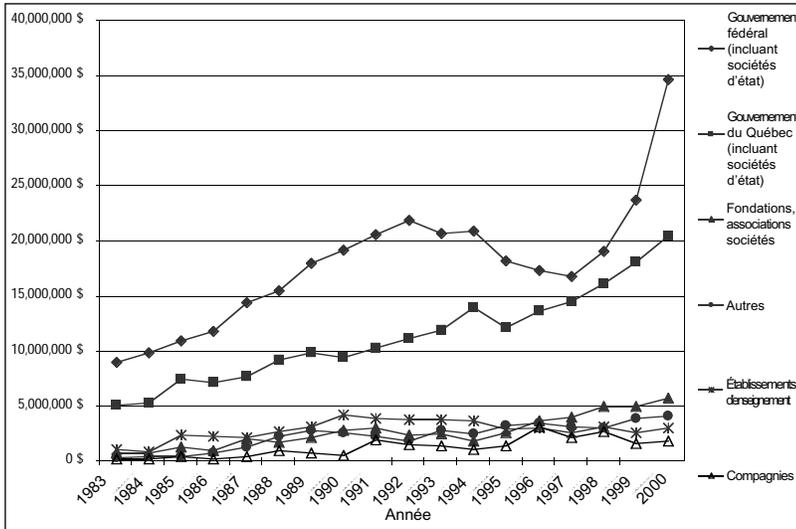


Figure 4. Part relative des conseils provinciaux et fédéraux dans le financement de la recherche universitaire québécoise en sciences sociales et humaines et toutes disciplines en provenance des six conseils subventionnaires, 1983-84 à 2000-2001

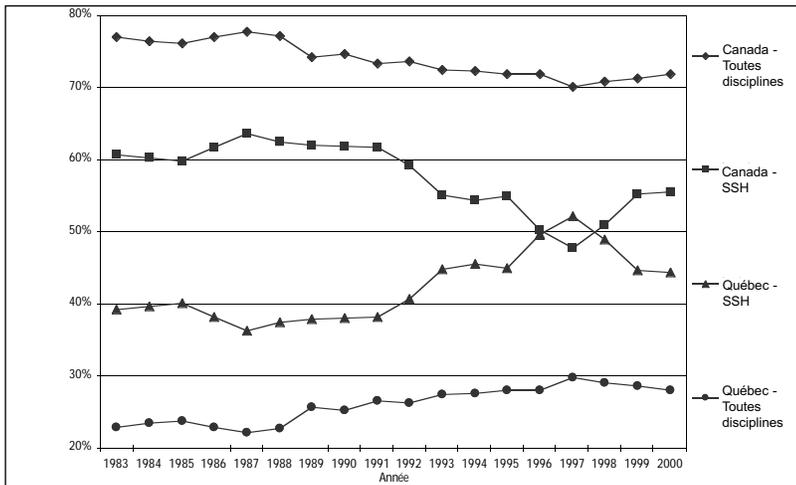
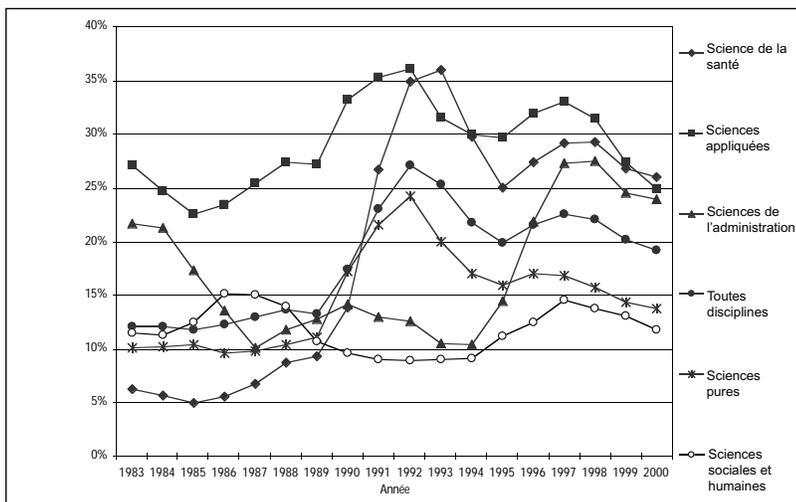


Figure 5. Évolution de la part de contrats dans le financement de la recherche dans les universités québécoises pour certaines disciplines, 1983-84 à 2000-2001



Source : Banque de données SIRU, compilation par l'Observatoire des sciences et des technologies. Les données présentées sont des moyennes mobiles sur trois ans.

des universités, les chercheurs ne sont pas tenus de passer ces contrats par leur institution² – l'importance relative des contrats de recherche peut illustrer une certaine commercialisation de la recherche universitaire. La Figure 5 illustre la part des contrats dans le financement de la recherche dans les universités québécoises en sciences humaines et sociales, en sciences pures et en sciences de l'administration, 1983 à 2000. Pour minimiser les trop fortes variations, les données ont été lissées par une moyenne mobile sur trois ans. Sans surprise, les disciplines des sciences appliquées et des sciences de la santé sont celles qui ont le plus haut taux de financement contractuel, se situant toutes deux à environ 25% du financement total en 2000. Le pourcentage de contrats de recherche le plus élevé affiché en 2000 par les sciences de l'administration illustre probablement une faiblesse du financement par des subventions plutôt qu'une propension à la recherche contractuelle. En sciences pures, l'importance des contrats est passée de 10% à 15% pour la période considérée, alors que pour le champ des SSH, la part des contrats de recherche, oscillant de 10 à 15%, est presque aussi importante, contredisant ainsi l'opinion généralement acceptée concernant le peu d'importance de ce type de financement en SSH. Pour l'ensemble des disciplines, le financement contractuel est passé, sur la période, de un peu plus de 12% à 19% du financement total.

Plus spécifiquement, la ventilation disciplinaire de la recherche contractuelle en SSH montre que celle-ci n'est pas présente uniformément, les sciences économiques, sur la période de 1996 à 2000, obtenant 16% du financement de la recherche sous forme de contrat, l'anthropologie, 12%, l'histoire 7%, la sociologie 5% et la philosophie, 2%.

En résumé, le financement de la recherche universitaire québécoise en sciences humaines et sociales a connu une croissance régulière aux cours des dernières décennies. Il se caractérise par une plus grande importance relative des fonds versés par les organismes subventionnaires québécois, par une contribution proportionnellement plus faible des conseils fédéraux, ainsi que par une faiblesse marquée d'implication du privé dans ce type de recherche. Enfin, la recherche contractuelle n'y est pas significativement plus basse que dans les disciplines des sciences pures.

Tableau 1. Part des contrats dans le financement de la recherche dans les universités québécoises pour certaines disciplines des sciences sociales et humaines, 1996-97 à 2000-2001

Discipline	1996-97 à 2000-01
Économique	16.2%
Anthropologie	12.0%
Histoire	7.2%
Sociologie	4.7%
Philosophie	2.1%

² Seuls l'INRS et l'ÉTS font signer des contrats d'exclusivité obligeant les professeurs à faire passer via l'université leurs contrats de recherche.

Le rôle des milieux non-universitaires dans la formation des jeunes chercheurs

Brigitte GEMME, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, UQAM

Les chercheurs en sciences humaines et sociales ont tendance à croire que les relations université-milieu ne concernent que leurs collègues des sciences naturelles et du génie qui travaillent en partenariat avec des entreprises. Pourtant, pour comprendre le monde social, il est souvent nécessaire d'entrer directement en relation avec des personnes et avec des organisations non-universitaires, par exemple pour négocier l'accès à un terrain ou pour bénéficier des savoirs acquis par d'autres avant nous. Par ailleurs, plusieurs universitaires n'hésitent pas à collaborer avec des groupes sociaux ou avec l'État dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de la population ou la qualité des services publics. Le seul fait que ces collaborations de recherche apparaissent « moralement correctes » les rend-elles, par essence, différentes des partenariats établis, par exemple, entre des chercheurs en physique acoustique et un avionneur qui chercherait à réduire le bruit produit par ses moteurs? Ne serait-ce que de manière hypothétique, je crois qu'il vaut la peine de reconsidérer certaines de nos pratiques de recherche non seulement comme des relations « de terrain » mais aussi sous l'angle plus général des relations université-milieu. Ces relations ont-elles une influence sur nos pratiques de recherche et sur les connaissances que nous produisons?

Pour tenter de répondre à cette question, je dispose des données d'un sondage réalisé en 2003 et 2004 auprès de 856 étudiants et étudiants de la maîtrise et du doctorat de tous les domaines disciplinaires et de toutes les universités francophones du Québec¹. Examiner les modes de formation à la recherche a l'avantage de mettre en lumière les pratiques de recherche courantes qui ont le plus de chances de se reproduire dans l'avenir, à la fois dans le monde universitaire et à l'extérieur de celui-ci (puisque seule une minorité de diplômés poursuivront dans les faits une carrière universitaire). Quels sont donc les liens qu'entretiennent les étudiants avec le milieu?

En sociologie et en anthropologie, il semble effectivement rare qu'on puisse parler de véritable « partenariat », dans le sens où les échanges entre les universitaires et les non-

universitaires sont souvent limités aux pratiques traditionnelles de « terrain ». Parmi les 34 aspirants sociologues (20) et anthropologues (14) qui ont répondu à notre enquête, 20 (62%) se disaient en relation avec au moins une organisation non-universitaire : trois avec une entreprise, sept avec une organisation gouvernementale, 15 avec une organisation non-gouvernementale ou communautaire, cinq avec un établissement de santé et deux avec un autre type d'organisation². Ces relations étaient toutefois d'une assez faible intensité : elles reposaient presque toujours sur une entente verbale informelle entre les parties et peu de ressources y sont échangées. En effet, la relation avec le milieu non-universitaire permettait surtout à ces étudiants d'accéder à un terrain (16/20) ou à des données (12) et beaucoup plus rarement à de l'encadrement intellectuel (7), à un espace de travail (5) ou à du financement (4). Les étudiants ont peu à fournir en retour : l'obligation de présenter oralement ses résultats à l'organisme, de rédiger un rapport écrit spécifique et/ou de consacrer du temps à l'organisation ne touche qu'environ le tiers des étudiants collaborateurs.

Les « collaborateurs » non-universitaires ne sont pas pour autant les sujets passifs des enquêtes étudiantes : dans 11 des 20 cas de collaborations, les étudiants sont en lien avec des représentants non-universitaires dotés au moins d'une maîtrise. Des titulaires de doctorats sont aussi présents dans huit cas. Aussi il ne faut pas se surprendre du fait que la moitié des étudiants collaborateurs déclarent avoir reçu du soutien de la part de non-universitaires dans la réalisation de leur mémoire ou de leur thèse.

Il n'en demeure pas moins que, sauf exception, les étudiants en sociologie et en anthropologie de notre échantillon qui sont en lien avec des organisations non-universitaires font partie de la catégorie que nous appelons les « collaborateurs non-contractuels », c'est-à-dire qu'ils ont des liens non-formalisés d'une intensité plutôt faible avec le milieu. Parmi le groupe plus large des étudiants en sciences humaines et sociales (N=347), nous avons observé une autre forme, plus intense, de partenariat, celle des « collaborateurs directs ». Pour mesurer l'effet relatif de ces différentes formes de collaboration (et les comparer à l'absence de toute collaboration), j'examinerai maintenant l'ensemble des étudiants en sciences humaines et sociales en fonction de

leur profil de collaboration, en gardant en tête que les étudiants collaborateurs en sociologie et en anthropologie ressemblent surtout aux « collaborateurs non-contractuels ». Fait à noter, nous avons divisé les étudiants non-collaborateurs en deux catégories, les titulaires d'une bourse d'excellence majeure et les non-boursiers, pour tenir compte du niveau de soutien institutionnel très différent dont les étudiants disposent. Toutes les différences entre les catégories dont nous faisons état dans cet article sont très significatives sur le plan statistiques au risque de 95% et, dans les autres cas (voir mentions en bas de page), les tendances observées sont constantes.

Force est de constater que les étudiants les plus choyés sont les collaborateurs directs et les boursiers non-collaborateurs, si l'on se fie à l'évaluation subjective qu'ils font de leur expérience. Par exemple, ces deux groupes ont la même tendance à trouver leurs conditions d'études « égales » (35%) ou « meilleures » (58%) par rapport aux autres étudiants de leur département ou centre. Quand on les interroge sur leur niveau de satisfaction globale, ce sont les non-collaborateurs boursiers qui se disent les plus satisfaits (3,37/4 en moyenne, où 1 = très insatisfait et 4 = très satisfait), même si leur satisfaction à l'égard de chacune des ressources dont ils disposent pour la réalisation de leur mémoire ou de leur thèse est généralement plus faible que celle des collaborateurs directs et des collaborateurs non-contractuels.

Une des ressources évaluées par les étudiants, l'encadrement intellectuel, mérite qu'on s'y attarde un peu plus longuement. Les étudiants qui sont les plus satisfaits à cet égard sont les collaborateurs directs (3,53, où 4 représente le plus haut niveau de satisfaction), et les moins satisfaits sont les non-boursiers non-collaborateurs (3,14). Entre les deux se trouvent, sensiblement au même niveau (3,40 et 3,37), les collaborateurs non-contractuels et les boursiers non-collaborateurs³. La satisfaction accrue des collaborateurs directs à cet égard est peut-être associée au plus grand nombre d'intervenants différents qui soutiennent ces étudiants. En effet, les collaborateurs directs affirment avoir reçu du soutien, en moyenne, de 3,70 types d'intervenants différents⁴, contre 3,42 pour les collaborateurs non-contractuels, 3,10 pour les boursiers non-collaborateurs et 2,49 pour les non-boursiers non-collaborateurs,

¹ Ces données font partie de l'enquête du CIRST sur la formation des étudiants à la recherche dans le cadre des collaborations université-milieu. Les principaux résultats de l'enquête sont disponibles sous forme de note de recherche (2003-05 et 2005-04) sur le site du CIRST : <http://www.cirst.uqam.ca/>, section Publications/Notes de recherche.

² Les étudiants pouvaient être en lien avec plus d'un type d'organisation. Il faut savoir que notre enquête cherchait à suréchantillonner les étudiants formés dans le cadre d'une collaboration université-milieu; on ne peut donc pas déduire, à partir de nos données, la proportion d'étudiants qui entretiennent des liens avec le milieu parmi la population étudiante en sociologie et en anthropologie.

³ Seule la moyenne de 3,14/4 est significativement plus basse (test t) par rapport à l'ensemble de l'échantillon, les différences entre les trois autres catégories d'étudiants étant peu significatives.

⁴ Les répondants devaient nous indiquer tous les types d'intervenants, parmi les suivants, qui les avaient soutenus dans la réalisation de leur mémoire ou de leur thèse : directeur, co-directeur, autres professeurs, étudiants plus avancés, étudiants de niveau égal ou moindre, professionnels de recherche universitaires, techniciens de recherche universitaires, employeur, autres représentants d'organisations non-universitaires et autres personnes.

qui sont les plus isolés de tous⁵. Chez les collaborateurs directs, ce « réseau de soutien » a d'ailleurs une chance sur deux de comprendre, entre autres, des non-universitaires (employeur ou autre représentant d'organisation non-universitaire). On observe donc que la collaboration avec des organisations non-universitaires permet aux étudiants qui y prennent part d'élargir leur réseau social et de bénéficier du soutien de personnes issues d'horizons diversifiés.

Ce réseau, dans sa portion non-universitaire, est par ailleurs constitué de personnes détenant un haut niveau de qualification : près des deux-tiers des collaborateurs directs (63,8%) ont des contacts avec des non-universitaires titulaires d'un doctorat. Cette proportion est nettement plus faible chez les collaborateurs non-contractuels, se situant à 43,1%. Contrairement à la situation observée en SNG, toutefois, il est plus rare que les organisations non-universitaires consacrent des ressources humaines à temps plein à la recherche. Conséquemment, il arrive aussi moins souvent que des représentants non-universitaires avec lesquels les étudiants en sciences humaines et sociales sont en relation soient des chercheurs à temps complet. Il n'en demeure pas moins que les collaborateurs directs en sciences humaines et sociales ont accès à un groupe de référence beaucoup plus large que leurs pairs non-collaborateurs, qu'ils soient ou non boursiers.

Cette ouverture au milieu se traduit-elle par une fermeture à la communauté universitaire? De toute évidence non puisque 82,5% des collaborateurs directs ont effectué

au moins un type de diffusion de leurs résultats de recherche dans le cadre de leurs études et que les deux-tiers (67,5%, soit autant que chez les boursiers non-collaborateurs) ont déjà été exposés à l'évaluation par les pairs. Leurs publications sont notamment des rapports et des communications orales, mais aussi des articles (45,0%). Les collaborateurs directs sont donc ainsi les plus susceptibles d'avoir déjà publié (82,5%), devant les boursiers non-collaborateurs (78,4%) et les collaborateurs non-contractuels (73,9%). La proportion des non-boursiers non-collaborateurs qui ont publié est faible (52,5%)⁶, ce qui apparaît problématique étant donné le caractère central de la diffusion des résultats de recherche pour l'avancement des connaissances. Ces derniers sont également les moins exposés à l'évaluation par les pairs, seuls 38,8% ayant vécu cet important rite académique.

Enfin, le recours au soutien offert par des non-universitaires ne signifie pas non plus que les étudiants collaborateurs se détournent en masse des carrières universitaires : leurs projets professionnels ne se distinguent pas significativement de ceux des autres catégories d'étudiants en sciences humaines et sociales. Règle générale, le désir d'obtenir un poste universitaire maintient une large part (c'est l'emploi idéal d'environ 45% des répondants) mais plusieurs affirment quand même préférer travailler au sein d'organisations gouvernementales ou, plus rarement, d'une entreprise ou du milieu communautaire.

Ce très rapide survol de l'expérience de collaboration avec le milieu des étudiantes

et étudiants en sciences humaines et sociales montre que, dans le spectre des situations possibles, les aspirants sociologues et anthropologues s'en tiennent généralement à des collaborations d'assez faible intensité. Autrement dit, la relation entre ces étudiants et le milieu non-universitaire est davantage typique du lien entre un chercheur et son objet de recherche que d'un partenariat fondé sur la réciprocité. Malgré tout, la contribution du milieu à la formation des étudiants n'est pas forcément limitée à se laisser étudier docilement : environ la moitié des étudiants collaborateurs affirment recevoir de l'encadrement intellectuel ou du soutien de la part de non-universitaires. La forme et l'ampleur du soutien qui est apporté par ces acteurs non-universitaires à la formation de la relève dans nos disciplines mérite d'être étudiée plus à fond. En revanche, d'un point de vue éthique, on peut se demander quelle contribution les étudiants offrent en retour des données et souvent du soutien qu'ils reçoivent des organisations non-universitaires. Il existe dans nos disciplines une tension entre la contribution à l'avancement de la discipline et la contribution à la société qui ne peut ni ne doit se résoudre tout à fait. Poursuivre la recherche et la réflexion sur les collaborations université-milieu dans notre pratique constitue certainement une des manières d'apprendre à vivre avec cette tension, un héritage qui mérite d'être transmis à la relève en formation.

⁵ Seule la moyenne de 2,49 est significativement plus basse (test t) par rapport à l'ensemble de l'échantillon, les différences entre les trois autres catégories d'étudiants étant peu significatives.

⁶ Seule la moyenne de 52,5% est significativement plus basse (test t) de l'ensemble de l'échantillon, les différences entre les trois autres catégories d'étudiants étant peu significatives.

Un mot de l'éditeur

(suite de la page 1)

Le croisement des différents tableaux et données présentés ici se veut une première tentative de cartographie une forêt dont chacun des arbres est parfois convaincu de bien la connaître...

2. Ce numéro permet aussi de nuancer ou invalider plusieurs prophéties qui circulent sur l'évolution des disciplines universitaires. En d'autres termes, il aide à mieux distinguer « ce qui est » de « ce qui devrait être ». Nous sommes souvent mobilisés par des discours qui annoncent pour demain le « meilleur des mondes » ou qui, comme dans un miroir, lamentent la « fin de l'université » ou « la fin des sciences sociales ». La réalité peut, il est vrai, pencher dans un sens ou dans l'autre, mais il est à prévoir qu'elle est rarement aussi blanche ou aussi noire (même tendanciellement!) que certains vaticinateurs le prétendent.

3. On affirme que la sociologie fait partie des sciences humaines. Cette affirmation est aussi générale que... générale. Au delà de ce consensus, cependant, il importe de constater, chiffres à l'appui, que plusieurs caractéristiques

de la recherche séparent en fait la sociologie (et quelques autres sciences sociales) des *humanités* (l'histoire et la philosophie, par exemple). Ce genre de distinctions aide à comprendre les récriminations de bien des humanistes face aux sciences sociales, critiques souvent homologues à celles que les praticiens des sciences sociales adressent aux sciences de la nature.

Plusieurs des données quantitatives présentées ici sont tirées de sondages et d'analyses faites à partir de bases de données bibliométriques. Le sondage est un outil méthodologique ancien et courant en sciences sociales. La technique bibliométrique est, quant à elle, d'un usage plus récent; elle s'est particulièrement développée au Québec avec la création, en 1997, de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), aujourd'hui affilié au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) situé à l'UQAM.

L'OST compte à sa disposition diverses bases de données sur la recherche universitaire dans l'ensemble des disciplines académiques. Ces bases de données (dont certaines ont été développées par l'OST lui-même) brossent un

tableau global de l'évolution des pratiques de recherche depuis le début des années 1980 : subventions et contrats de recherche, brevets et publications d'articles savants. Sans être exhaustives, ces données permettent aujourd'hui de prendre pour objet les disciplines elles-mêmes comme agrégat des pratiques individuelles. On peut ainsi analyser la sociologie selon l'appartenance institutionnelle mais aussi selon le lieu de publication -- ce qui permet de regrouper des chercheurs qui n'enseignent pas dans des départements de sociologie mais publient dans des revues de sociologie. Etc.

Accompagnant les données de l'OST, d'autres études quantitatives aident à prendre la mesure de quelques réalités *faussement bien connues* du milieu universitaire : l'épistémologie, l'utilisation des données, la permanence, l'économie du savoir, etc. On trouvera dans ce petit numéro spécial du Cahier de l'ACSALF une riche et stimulante revue de notre landerneau académique. On dit souvent qu'une image vaut mille mots. Il faudrait ajouter qu'un chiffre ou qu'un graphique en vaut au moins autant!

¹ Nous tenons à remercier vivement Mélita Goléa-Man pour l'aide apportée à la réalisation de ce cahier.

Les pratiques de publication des chercheurs québécois en sciences sociales

Yves GINGRAS et Vincent LARIVIÈRE, CIRST, Observatoire des sciences et des technologies, UQAM

L'analyse quantitative des caractéristiques des publications scientifiques permet de mettre en évidence les pratiques des chercheurs en matière de lieu de publication, de co-signature et de collaboration internationale. Cette approche permet aussi de mieux saisir les différences qui séparent des disciplines trop souvent confondues sous le terme générique de « sciences humaines et sociales ». On verra en effet que ces disciplines couvrent un large spectre de pratiques dont certaines sont plus comparables aux sciences de la nature qu'aux humanités. Bien sûr, comme tout indicateur, les indicateurs bibliométriques ne disent pas tout sur tout et doivent être interprétés en tenant compte de leurs limites. Ainsi, les bases de données de Thomson ISI, qui sont les plus utilisées car elles incluent le plus grand nombre de données factuelles (les noms de tous les auteurs, leurs adresses, toutes les références bibliographiques), n'ont pas la même valeur pour l'ensemble des disciplines. Comme l'a montré en détail un rapport récent préparé pour le CRSH (Archambault et Vignola Gagné, 2004), l'utilisation des méthodes bibliométriques dans les disciplines des sciences humaines et sociales pose deux principaux problèmes:

- L'absence de couverture de la production scientifique autre que les articles publiés dans des revues;
- La couverture très limitée de la production scientifique autre que celle en langue anglaise, ce qui est particulièrement important au Québec, mais moins critique pour le Canada anglais.

La portée de ces limites varie beaucoup selon les disciplines. En tenant compte de ces limites, on peut tout de même faire un usage intéressant de ces bases de données non pour mesurer une quelconque « productivité » des chercheurs mais bien pour mettre en évidence l'évolution des pratiques de recherche en analysant soit les caractéristiques des articles eux-mêmes, soit celles des références qu'elles contiennent. Dans le premier cas on aura une idée de la tendance à signer des textes à plusieurs auteurs, en collaboration internationale ou interprovinciale, en français,

en anglais ou dans une autre langue. Dans le second cas on verra la tendance des disciplines à utiliser l'article ou le livre comme principal véhicule des résultats de leurs recherches.

situent entre ces deux pôles. Quand on regarde l'ensemble des disciplines sous cet indice, on voit que les humanités se séparent des sciences sociales en ce qu'elles ne tendent pas comme ces dernières à accroître les collaborations formelles qui mènent à des co-signatures d'articles. Il ne faut pas, bien sûr, en conclure qu'il n'y pas de collaboration internationale dans ces disciplines mais bien que, lorsqu'ils existent, ces échanges et collaborations demeurent informels et ne prennent pas la forme d'un travail collectif menant à la co-signature d'articles. Cet indice donne ainsi une idée de la spécificité des disciplines les unes par rapport aux autres, spécificité liée en partie à la nature de leurs objets ; l'anthropologue par exemple, faisant appel à des terrains complexes qui demandent la collaboration, a plus de chance de produire des textes à plusieurs auteurs que le philosophe qui, après débats et échanges dans un colloque international, retourne à sa table de travail écrire le fruit de ses réflexions tout en remerciant en bas de page ceux et celles qui y auront contribué. Enfin, ces données convergent avec l'étude récente de Moody (2004) qui a montré que les recherches quantitatives sont plus propices aux collaborations.

Collaborations internationales

Comme l'indique le Tableau 1, les collaborations internationales formalisées par des co-signatures d'articles se sont

aussi accrues fortement au cours du dernier quart de siècle. On peut même dire qu'elles sont en fait encore plus importantes qu'indiquées car plusieurs échanges internationaux ne mènent pas nécessairement à la co-signature d'articles. En sous-estimant le niveau réel de collaboration, cet indice démontre d'autant plus clairement l'importance de la croissance des échanges entre chercheurs et confirme l'internationalisation de la recherche. En utilisant un logiciel d'analyse de réseau et de visualisation des résultats (Borgatti 2002), on peut voir la structure des liens entre les institutions (Figure 2). Les nombres étant trop peu élevés pour faire des figures sur une base annuelle, on a retenu ici l'ensemble de la période et un seuil de 3 articles communs pour ne pas surcharger le dessin. On pourrait bien sûr regarder l'évolution dans le temps en découpant, par exemple, deux périodes autour de l'année 1990. Ici encore, les limites d'un tel indicateur de réseau tiennent au fait que les résultats ne sont significatifs que pour les disciplines qui tendent à co-signer fréquemment

Figure 1
Évolution des articles québécois à plus d'un auteur, selon la discipline, 1980-2003

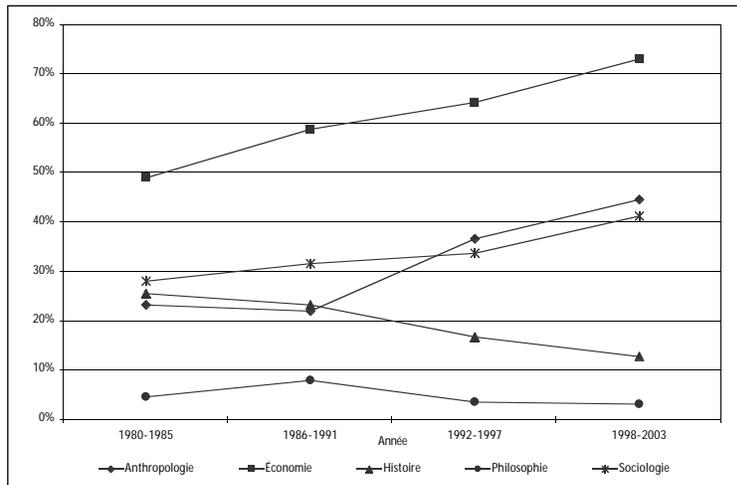


Tableau 1
Collaboration interprovinciale et internationale des articles québécois, 1980-2003

Discipline	1980-1991		1992-2003	
	Coll. Interprov.	Coll. Internat.	Coll. Interprov.	Coll. Internat.
Anthropologie	6.3%	10.0%	12.5%	27.2%
Économie	5.7%	26.8%	15.8%	42.7%
Histoire	3.4%	1.9%	2.6%	4.6%
Philosophie	0.9%	6.1%	1.0%	2.4%
Sociologie	4.7%	13.2%	3.3%	17.8%

Les co-signatures

Au-delà des anecdotes et des cas particuliers, qu'en est-il des tendances globales des sciences sociales québécoises par rapport aux courants mondiaux ? De façon générale, on peut dire que les chercheurs québécois reproduisent, à leur échelle, les mêmes tendances que leurs collègues étrangers. Ainsi, la proportion des articles à plusieurs auteurs augmente régulièrement depuis vingt ans et le Québec ne fait pas exception. Mais comme le montre la Figure 1, l'évolution des pratiques varie fortement selon les disciplines. Comme ici aussi le Québec ne fait pas exception, on s'en tiendra, pour la lisibilité du tableau, aux données québécoises mais la tendance mondiale pour les mêmes disciplines est semblable. Alors que l'économie, sans surprise, continue à imiter les sciences de la nature et multiplie les travaux collectifs, l'histoire et la philosophie restent des disciplines de réflexion et de travail individuel. La sociologie et l'anthropologie se

Les usages de l'information par les chercheurs en sciences sociales

Mircea VULTUR,

INRS - Urbanisation, Culture et Société ■

À partir des résultats d'autres recherches et de données statistiques, je présenterai dans cet article les usages de l'information à l'œuvre parmi les chercheurs en sciences sociales. Quelles informations et quelles méthodes de recherche utilisent-ils afin de se documenter et produire leur savoir sur la société? Je développerai plus particulièrement la question de l'utilisation de l'information statistique par les chercheurs canadiens en sciences sociales.

L'information et la documentation en sciences sociales

Les méthodes employées par les chercheurs en sciences sociales pour chercher l'information et l'utilisation qu'ils font de celle-ci est un sujet peu documenté. L'étude la plus importante en la matière a été menée au Royaume-Uni sous le nom d'INFROSS (Investigation into Information Requirements of the Social Sciences) dans les années 1970 et a eu pour but d'examiner les besoins et les usages de l'information des chercheurs en sciences sociales. Une recherche complémentaire à cette étude, la DISISS (Design of Information Systems in the Social Sciences) menée en 1979 a visé également à identifier les sources d'information utilisées dans la littérature des sciences sociales à travers l'analyse des citations.

Ces premières études nous renseignent, entre autres, sur le caractère informel des sources d'information utilisées par les chercheurs des sciences sociales. Ils sont

alors en effet peu nombreux (moins de 10%) à avoir recours à des sources formelles telles que les banques de données. Pour trouver l'information, les chercheurs en sciences sociales préfèrent faire appel à leur réseau de contacts personnels, feuilleter des périodiques ou trouver des références dans d'autres publications; ils n'utilisent pas forcément la bibliothèque institutionnelle dans ce processus, celle-ci étant perçue comme une source d'information parmi d'autres. Par ailleurs, ils utilisent souvent la littérature hors de leur propre discipline (à l'exception notable de la psychologie et des sciences économiques).

La voie informelle dans la recherche d'information semble toujours une option d'actualité pour les chercheurs en sciences sociales. Une étude menée en 2003 à l'Université d'Oxford (Robb et James, 2003) portant sur les besoins documentaires révèle que pour 92% des 144 chercheurs interrogés, la méthode la plus populaire pour chercher de l'information est l'utilisation des citations d'articles lus. 58% des répondants font appel à leurs collègues pour leur recommander les articles appropriés, alors que 19% acquièrent des références utiles à travers leur rôle de rédacteur ou de critique de leurs pairs. Des méthodes comme l'assistance à des conférences ou leur enregistrement sont aussi employées. Parallèlement à l'utilisation de leurs propres méthodes qui peuvent s'avérer plus efficaces et commodes pour rechercher l'information, les chercheurs s'appuient également sur les méthodes automatisées. Un peu plus de la moitié des répondants (51%) indiquent utiliser les bases de données disponibles par l'intermédiaire d'OXLIP (interface donnant accès à des centaines de bases de données et des milliers de journaux

électroniques souscrits par Oxford), 38% ont recours à des moteurs de recherche (par exemple Google) et 23% souscrivent à un journal d'information. Les répondants se servent également de logiciels d'accès aux journaux électroniques et d'archives électroniques de revues savantes.

Outre les données sur la recherche d'information, l'enquête menée à Oxford s'est notamment penchée sur l'utilisation des revues savantes et des monographies (travail savant édité sous forme de livre). On y apprend que, au chapitre des *différences entre disciplines*, les revues savantes constituent la source primaire d'information pour les économistes qui détiennent le taux le plus important dans la lecture de ce support (76%), alors que seulement 21% des sociologues utilisent principalement ce matériel, proportion qui est semblable pour les chercheurs en sciences politiques ainsi que pour ceux qui oeuvrent dans le domaine du travail social. Les sociologues sont plus enclins à se servir des monographies qu'ils considèrent comme incontournables pour connaître l'état de la recherche sur un champ donné. Pour les chercheurs en sciences politiques les monographies représentent également un outil principal d'information et ils sont 76% à y recourir régulièrement. Fait étonnant, 71% des chercheurs en travail social et 51% des économistes affirment ne pas avoir lu de monographies du tout.

L'utilisation de l'information statistique par les chercheurs en sciences sociales canadiens

Kirsti Nilsen (1999) a analysé l'utilisation des sources statistiques dans les articles

Tableau 1

Les sources statistiques utilisées dans les articles de revues canadiennes de sciences sociales (en % par discipline)

Source statistique	Économie	Éducation	Géographie	Sciences politiques	Sociologie
Statistique Canada	58,3	23,3	72,2	19,2	42,1
Autres sources gouvernementales canadiennes	58,2	30,0	22,2	51,1	26,3
Provinciale	12,7	30,0	22,2	27,7	33,3
Municipale/Régionale	5,5	13,3	27,8	4,3	5,0
Gouvernement étranger	21,8	6,7	5,6	10,6	7,1
Gouvernement fédéral des États-Unis	18,2	6,7	5,6	8,5	7,1
Intergouvernementale	7,3	3,3	5,6	10,6	0,0
Non-gouvernementale	67,3	73,3	56,6	89,3	63,2
Non-gouvernementale canadienne	50,9	53,3	55,6	80,9	43,9
Non-gouvernementale américaine	29,1	20,0	22,2	51,1	29,8
<i>Source : Nilsen (1999 : 7).</i>					

de revues canadiennes de sciences sociales. L'auteur a constitué un échantillon de 360 articles issus de revues dont les disciplines ont *principalement* recours à des statistiques publiées et utilisent parfois ou souvent des publications gouvernementales comme matériel scientifique. Elle s'est ainsi intéressée aux revues canadiennes d'économie, d'éducation, de géographie, de sciences politiques et de sociologie¹. Les revues d'anthropologie, d'histoire et de psychologie n'ont pas été incluses dans la recherche puisque des études antérieures, notamment celles de l'INFROSS et du DISSIS, ont établi que les données statistiques ne constituaient pas une part importante du matériel scientifique utilisé par ces disciplines. Selon la typologie établie par Nilsen à partir des études mentionnées, l'anthropologie et l'histoire font partie des disciplines qui utilisent rarement ou n'utilisent jamais des statistiques, alors que l'anthropologie, l'histoire et la psychologie apparaissent dans la catégorie des disciplines qui ont rarement recours ou n'ont jamais recours à des publications gouvernementales. Enfin, la psychologie à elle seule, est classée comme la discipline faisant un usage important de données auto-cueillies.

L'étude montre que la majorité des articles analysés (66%) utilisaient des statistiques publiées de sources identifiables, alors que 19,4 % de ceux-ci n'avaient recours à aucune statistique. 10,8% des articles faisaient exclusivement usage de statistiques auto-cueillies et on retrouvait une petite proportion d'articles (3,6%) n'exploitant que des statistiques de sources non-identifiables. Parmi les articles faisant usage de statistiques publiées et *ayant un contenu canadien*, on observe que les données utilisées par les auteurs provenaient d'une grande variété de sources et que celles-ci étaient inégalement privilégiées par les différentes disciplines. Toutes disciplines confondues, les sources les plus citées ont été les sources non-gouvernementales (71%), lesquelles peuvent inclure les livres et revues académiques ainsi que les résultats des recherches universitaires ou produites par les entreprises et les organismes de sondages. Statistiques Canada a été cité dans 41,1% des cas, suivi de près par les « autres sources gouvernementales fédérales », dans 40,6% des cas. Les sources américaines, gouvernementales et non-gouvernementales combinées, ont été utilisées autant que Statistique Canada, fait étonnant étant donné le contenu canadien des articles étudiés.

Au chapitre des *différences entre disciplines* dans l'utilisation des diverses sources statistiques dans les articles, on note une variation statistiquement significative pour toutes les sources, excepté les sources gouvernementales provinciales et les sources

issues de gouvernements étrangers.

On constate que les sources non-gouvernementales sont importantes pour toutes les disciplines, particulièrement pour les sciences politiques pour lesquelles on observe un usage marqué de sources à la fois canadiennes et américaines. De même, les « autres sources gouvernementales canadiennes » sont particulièrement importantes pour ceux qui écrivent dans des revues d'économie et de sciences politiques. Dans ce dernier cas, les « autres sources gouvernementales canadiennes » étaient plus utilisées que Statistiques Canada, alors que pour les articles d'économie, les deux types de sources étaient exploités dans une proportion semblable. Les articles de revues d'éducation faisaient également un usage moindre de Statistiques Canada par rapport aux « autres sources gouvernementales canadiennes ». Les articles de sociologie avaient, pour leur part, plus souvent recours aux données de Statistique Canada et à celles non gouvernementales canadiennes qu'aux données des « autres sources gouvernementales canadiennes » (42% et 43,9 respectivement contre 26,3%). Ces articles font également un usage assez important des données en provenance des gouvernements provinciaux (33,3%).

Le volet sondage de l'enquête réalisée en 1995 et adressé aux auteurs des articles nous apprend que la plupart des chercheurs (76,3%) ont eu recours au format papier pour obtenir leur statistique, alors que 60,8% ont utilisé le format lisible par ordinateur ou les deux formats. On note par ailleurs une variation par discipline en ce qui a trait à l'usage prédominant de ce format. Les auteurs ayant publié dans des revues d'économie et de géographie ont indiqué avoir privilégié le format informatique en proportion de 100% tandis que seulement 77,8% de ceux en sociologie, 73,7% de ceux en sciences politiques et 56,3% de ceux en éducation ont indiqué s'être servis de ce même format. Quant à la variation dans le temps, les données montrent une hausse de l'utilisation des produits lisibles par ordinateur pour les dernières années. Cet accroissement marque le début d'une tendance qui pourrait s'amplifier dans les années à venir alors que l'usage des formats papiers affiche un déclin. Sur le plan des préférences individuelles, le moyen privilégié par les chercheurs des disciplines concernées pour obtenir des statistiques est dans une proportion égale de 22,8%, l'achat de fichiers lisibles par ordinateur et l'auto-cueillette de données. Au troisième rang des choix des chercheurs (20,3%), on retrouve l'utilisation d'une base de données. Viennent ensuite l'achat de copies papier et le recours à une bibliothèque pour l'obtention de copies papiers dans une proportion égale de 10,1%.

Les résultats des recherches et les statistiques montrent donc que les chercheurs en sciences sociales utilisent une variété de sources d'information et de documentation qui est différente selon les disciplines et que l'utilisation des produits sur papier est en déclin en faveur des formats lisibles par ordinateurs. Il faut également noter le fort poids des canaux informels dans la recherche d'information en sciences sociales qui n'est sans doute pas étranger à la faiblesse des systèmes d'information nationaux et internationaux (Line, 1993). Bien que le développement des technologies ait radicalement modifié le monde de l'information au cours des dernières décennies, les chercheurs qui oeuvrent dans le domaine des sciences sociales sont toujours désavantagés par rapport à leurs collègues des sciences exactes en ce qui a trait à la disponibilité de l'information. Cette situation tient à certains facteurs issus de la nature même des sciences sociales qui rendent celles-ci moins accessibles au contrôle bibliographique que les sciences exactes. L'instabilité inhérente des sujets qui mettent en cause des comportements humains et qui fait par exemple en sorte que deux enquêtes portant sur le même sujet et menées à un intervalle de quelques mois ne seront pas forcément concordantes, l'absence d'une terminologie universelle et qui peut varier au fil du temps, l'existence de biais nationaux dans l'usage des concepts sont autant d'éléments qui font des sciences sociales des disciplines moins facilement « contrôlables » et font obstacle à l'échange d'information.

Références bibliographiques

- DISSIS (1979), Design of Information Systems in the Social Sciences, *The Structure of Social Science Literature as Shown by Citations*, Research Report A no. 3, Bath University Library.
- INFROSS (1971), Investigation into Information Requirements of the Social Sciences, *Information Requirements of Researchers in the Social Sciences*, Research Report no. 1, Bath University Library.
- Line, Maurice (1993), L'information en sciences sociales- la relation faible, *INSPEL*, vol. 33, no. 3, 131-136.
- Nilsen, Kirsti (1999), Supermarket : Where Do Social Scientists Shop?, *IASSIST Quarterly*, vol. 33, no. 3, 4-11.
- Robb, Margaret et Mark Janes (2003), Research on the Research Supports needs of Social Scientist, working paper, World Library and Information Congress.

¹ La répartition disciplinaire des articles a été la suivante : économie : 26,9% (97 articles); éducation : 22,5% (81 articles); géographie : 7,2% (26 articles); sciences politiques : 18,1% (65 articles); sociologie : 25,3% (91 articles). 66,4% des articles répertoriés (239) étaient en anglais et 33,5% (121 articles) étaient en français. Précisons que les sources des données statistiques utilisées par les chercheurs dans d'autres types de productions comme les rapports de recherche par exemple peuvent être différentes que celles utilisées dans des articles scientifiques.

Trois générations de sociologues et quelques tendances de publication

Jean-François LEPAGE,

candidat au doctorat en sociologie à l'UQÀM ■

En préalable d'une étude de la sociographie québécoise, j'ai voulu dresser le profil de publication des professeurs qui ont occupé un poste dans les différents départements de sociologie francophones du Québec. Une simple recension de ces professeurs n'est pas une tâche facile : les services de ressources humaines des universités ne conservent généralement pas d'archives sur l'embauche des professeurs ni sur la durée de leur emploi pour les années qui précèdent l'informatisation de leur service; les annuaires offrent une information plus complète, mais laissent planer quelques incertitudes dues principalement aux variations dans leur facture d'une période ou d'une institution à l'autre. Quant aux publications de ces professeurs, leur recension est soumise aux imperfections des bases de données et des moteurs de recherche existants. C'est conscient des limites de cet exercice que je propose quelques faits saillants de mes observations qui m'ont semblé dignes d'intérêt.

Plus de 300 professeurs sont répertoriés dans les annuaires depuis les débuts du département de sociologie de l'Université Laval en 1943, de celui de l'Université de Montréal en 1955 et de celui de l'UQÀM en 1969. Pour des raisons méthodologiques, je me suis concentré sur les 122 professeurs embauchés entre 1949 et 2003 dans l'un ou l'autre de ces départements et qui y ont connu une carrière de dix ans ou plus². En regroupant ces professeurs par tranches de cinq ans en fonction de leur date d'embauche, on obtient la distribution suivante (voir Graphique 1) :

Entre 1949 et 1968, c'est à peine plus d'un professeur par année qui trouvait un emploi dans les départements de sociologie de Laval et de Montréal réunis. L'ouverture de l'UQÀM en 1969 entraîne une forte hausse des postes offerts qui durera jusqu'en 1983. Le boom d'embauche, surtout observable à l'UQÀM pour des raisons évidentes, est loin de s'y limiter : pendant ces quinze années, 19 professeurs seront engagés à l'Université Laval, 16 à l'Université de Montréal et 31 à l'UQÀM. À partir de 1984, le nombre d'embauches diminue de façon importante pour revenir au rythme des années 1960. Le graphique 1 permet de distinguer trois générations de sociologues en fonction du contexte de leur embauche : 1) une génération de pionnier embauchée entre 1949 et 1968; 2) la génération du « professeur boom », expression inélégante mais évocatrice, qui s'étend de 1969 à 1983; 3) la jeune génération, embauchée entre 1984 et

2003. Fait à noter, c'est à partir de 1980 que la parité entre les sexes lors de l'embauche est observable. Avant 1980, ce sont seulement onze femmes pour 64 hommes qui ont été embauchés dans ces départements alors que depuis, 23 femmes et 24 hommes y ont trouvé un poste.

La relative ouverture ou fermeture du marché de l'emploi est susceptible de faire varier les formes et les normes de la pratique sociologique. Le rapide tour d'horizon que je propose ici apporte davantage de questions que de réponses, mais il est intéressant de voir l'évolution de certaines pratiques. J'ai comparé les habitudes de publication de ces trois générations à partir de deux sources de données : 1) les notices disponibles sur les moteurs de recherche *Ariane*, *Atrium* et *Manitou* et 2) une recension complète des articles publiés dans les trois revues sociologiques francophones (*Recherches sociographiques*, *Sociologie et sociétés* et *Cahiers de recherche sociologique*). En ce qui concerne les notices, j'ai distingué trois types de publication, soit les livres (monographies, essais, etc.), les publications gouvernementales et les publications dans le cadre de groupes de recherche. Cette distinction est établie à partir des informations contenues sous la rubrique « Éditeur » (ou « adresse bibl. » dans le cas d'*Atrium*), qui mentionne soit un éditeur privé, un gouvernement ou un groupe de recherche³.

Le recours aux moteurs de recherche n'est pas sans quelques approximations, ces notices n'étant pas conçues pour les fins de la présente catégorisation. Les informations contenues sur certaines notices sont parfois

dans d'autres revues. C'est conscient des limites inhérents à mes choix méthodologiques⁵ que je présente ces quelques observations.

Deux variations nettes et sans équivoque s'observent d'emblée : premièrement, le nombre d'écrits publiés dans le cadre de groupes de recherche a littéralement explosé au tournant des années 1990. Ces derniers sont essentiellement publiés par les « professeurs boomers » et par la jeune génération, les pionniers étant restés pratiquement étrangers à cette pratique. De plus, une part importante (45%) des publications dans le cadre d'un groupe de recherche chez la jeune génération a été publiée avant l'embauche. En ce sens, le dossier de publications au moment de l'embauche est nettement supérieur chez la jeune génération que chez les générations précédentes et ce dans toutes les catégories, mais cette observation est particulièrement vraie en ce qui concerne les publications dans le cadre de groupes de recherche.

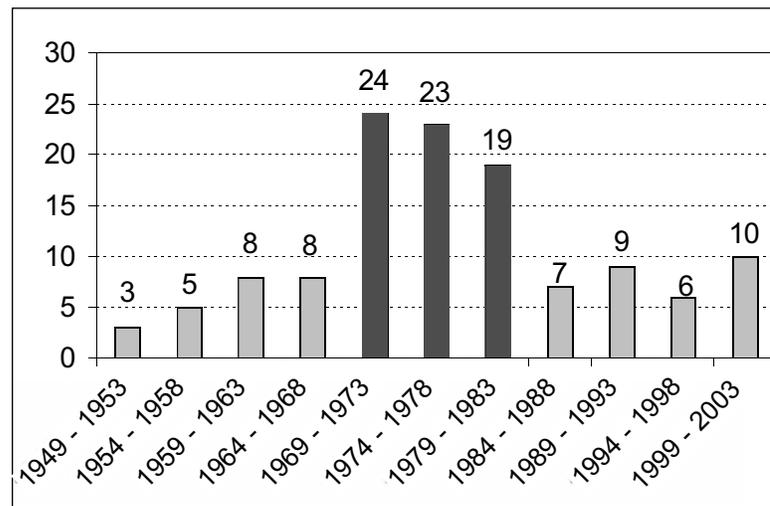
La seconde variation observée concerne les publications gouvernementales, qui sont en nette régression d'une génération à l'autre. Ces publications sont en hausse dans les années 1960 et 1980, et sont surtout publiées par la génération des pionniers et celle des « professeurs boomers ». Chez la jeune génération, ce type de publication s'observe principalement avant l'embauche.

D'une cohorte à l'autre, la période de publication la plus intense est habituellement concentrée dans les quinze premières années de la carrière. Bien qu'il semble se dessiner certaines tendances générationnelles (plusieurs sociologues de la génération des

pionniers ont publié un livre au tournant des années 1970, et ce peu importe leur date d'embauche) et inter-générationnelles (au début des années 1990, beaucoup de sociologues ont publié dans le cadre d'un groupe de recherche, et on observe en corollaire une diminution dans la plupart des autres catégories de publication), ce sont souvent les cinq premières années de carrière qui sont les plus productives pour la publication d'articles et, en ce qui concerne les livres, c'est autour d'une quinzaine d'années après l'embauche qu'une cohorte atteint son apogée.

Pour ce qui est du nombre de publications, la génération du « professeur boom » se classe première dans chacune des catégories observées. Ce n'est pas étonnant compte tenu du fait que cette génération représente 54% des sociologues observés, et

Graphique 1 : Nombre d'embauche dans les départements de sociologie de l'Université Laval, Université de Montréal et UQÀM (1949-2003)



imprécises, au point de justifier une vérification des documents⁴. De plus, la recension des notices est tributaire des collections nécessairement incomplètes des bibliothèques. Ainsi, certaines publications ne sont pas prises en compte, de même que les très nombreux articles publiés

que la plupart d'entre eux terminent ou ont récemment terminé une longue carrière. De façon relative, par contre, c'est la situation inverse : en comparant le nombre de publications en carrière par années de carrière, la génération des pionniers (4,5 publications par 10 ans de carrière) comme la jeune génération (4 publication par 10 ans) ont toutes deux publié davantage de livres, d'ouvrages dirigés et d'articles que la génération des « professeurs

boomers » (3,4 publications par 10 ans). Ce décompte ne tient compte que des publications *pendant* la carrière, ce qui amenuise les écarts. En effet, les « professeurs boomers » n'ont pas encore publié après leur carrière, contrairement à la génération des pionniers, et ils ont très peu publié avant l'embauche, contrairement à la jeune génération.

En terminant, la relève sera encouragée d'apprendre que la génération du « professeur

boom » est en train de prendre sa retraite : 25 des 66 représentants de cette génération se sont retirés récemment, et on doit s'attendre à ce que les autres le fasse au cours des dix prochaines années. Les perspectives d'emploi sont donc bonnes en sociologie pour les prochaines années, dans la mesure bien sûr où ces postes seront renouvelés.

¹ Plusieurs professeurs ont connu une autre carrière avant ou après leur passage dans un département de sociologie. Ici, le terme carrière renvoie spécifiquement aux années où un professeur a occupé un poste dans l'un ou l'autre des départements concernés.

² Ce total inclut les professeurs qui occupent un poste seulement depuis 1995 et qui n'ont évidemment pas encore complété dix ans de carrière. Ils sont pris en compte puisque le nombre de professeurs qui ont connu une carrière de dix ans est en nette régression : très nombreux dans les premières décennies de la sociologie institutionnelle, ils n'étaient plus que dix dans les années 1980 et ne sont que trois depuis 1990.

³ Il y a d'autres possibilités mais elles ne sont pas toutes pertinentes pour cette présentation des faits saillants. Il en va de même pour d'autres types de publication (ouvrages dirigés, actes de colloque, etc.) ou d'autres distinctions possibles (langue, lieu de publication, etc.).

⁴ Je tiens à préciser qu'il s'agit ici des premiers résultats d'une exploration préliminaire, et que ces vérifications n'ont pas été effectuées. Néanmoins, certaines tendances sont suffisamment marquées pour résister aux variations induites par la vérification systématique des notices, et elles méritent d'être soulignées. C'est la raison pour laquelle je me contente de présenter des tendances sans exposer les chiffres précis sur lesquels mes observations reposent.

⁵ En tenant compte du fait qu'il est impossible de rassembler la bibliographie exhaustive de chaque sociologue, et qu'il n'existe aucun moyen de recenser les publications qui ne comporte de biais, le choix de procéder à partir des moteurs de recherche et des revues départementales assure néanmoins que la sélection des publications, aussi imparfaite soit-elle, ne relève pas de l'arbitraire du chercheur.

Internationalisation de la formation doctorale? Le cas des professeurs universitaires de sociologie

Jean-Philippe WARREN,
Université Concordia

Tout laisse croire que l'on assiste, ces dernières années, à une forte internationalisation de la discipline. Cette internationalisation est pourtant fort difficile à évaluer. Les étudiants québécois des années 1960 qui lisaient fébrilement Karl Marx et potassaient l'œuvre de Max Weber étaient-ils moins connectés aux réseaux internationaux parce qu'ils le faisaient dans l'isolement de leur petite bibliothèque provinciale? À une époque où les livres majeurs de la sociologie québécoise n'avaient pas encore paru, que pouvaient donc étudier ces jeunes universitaires sinon des œuvres étrangères? Il importe par conséquent d'insister, contre tout discours prophétique, sur la difficulté à saisir l'ampleur, le sens et le rythme de l'internationalisation. Certes, mesuré en termes de voyages à l'étranger (à l'occasion d'enquêtes de terrain ou de colloques), il semble bien que les chercheurs québécois n'ont jamais vu autant de pays, mais il serait hasardeux de prétendre sur cette seule base à une plus grande ouverture au monde par rapport à des pionniers comme Émile Durkheim et Max Weber qui n'ont jamais visité l'Amérique ou l'Orient.

Pour évaluer l'internationalisation de la sociologie québécoise, plusieurs indicateurs peuvent être utilisés, comme le choix des objets d'analyse, la collecte d'information (dont les possibilités sont maintenant décuplées grâce à des instruments puissants comme Internet, les bases mondiales de données, les colloques internationaux, etc.), le financement de la recherche, la migration des professeurs, la publication dans des revues non-québécoises, etc. Dans cet article, nous tenterons de saisir

cette tendance annoncée de l'enseignement et de la recherche dans le village global à partir des études doctorales des professeurs de sociologie, et ce depuis les trente dernières années. Cette tendance est toute approximative. Elle ne saurait, peu s'en faut, servir de mesure exacte. Elle offre cependant un double avantage: elle permet de vérifier grossièrement la formation doctorale du corps professoral et elle permet de le faire université par université, ce qui aide à mieux saisir, du fait même, l'orientation générale (idéologique, pratique ou paradigmatique) de chaque institution provinciale d'enseignement supérieur.

Le tableau 1 nous indique où et quand les professeurs, enseignant aujourd'hui

dans une des trois principales universités québécoises francophones, ont obtenu leur diplôme. Les différences entre ces trois universités étant statistiquement négligeables, nous avons préféré ici les réunir en un bloc, quitte à souligner plus loin quelques divergences notables. Dans les tableaux 2 et 3, on trouvera, mais pour l'ensemble de la période (1970-2004), les mêmes chiffres pour l'Université McGill et l'Université Concordia.

Tableau 1 UQAM, Udm et Laval Lieu d'obtention du doctorat							
	UdM	AUQ	France	Etats-Unis	Angleterre	Allemagne	ROC
1970-1979	6	3	13	3	5	0	1
1980-1989	9	5	6	0	0	0	1
1990-1999	5	2	1	1	0	0	1
2000-2004	3	0	1	0	1	1	0

Tableau 2 McGill Lieu d'obtention du doctorat							
	UdM	AUQ	France	Etats-Unis	Angleterre	Allemagne	ROC
1970-2004	1	1	0	11	2	0	2

Tableau 3 Concordia Lieu d'obtention du doctorat							
	UdM	AUQ	France	Etats-Unis	Angleterre	Allemagne	ROC
1970-2004	3	0	1	2	2	1	6

Note 1. AUQ désigne les Autres Universités Québécoises (Laval, McGill et UQAM).

Note 2. Le nombre de professeurs de sociologie embauchés au Québec par décennie est très faible. Les statistiques dont nous résumons ici les tendances doivent être interprétées de manière qualitative, et ce avec fort nuances. En particulier, seulement six professeurs embauchés dans les universités franco-québécoises ont obtenu leurs doctorats entre 2000 et 2004 (par comparaison, le Département de sociologie (et d'anthropologie) de l'Université Concordia en a, à lui seul, embauché le même nombre).

Note 3. Nous donnons pour le Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia seulement le nombre de sociologues.

Note 4. Plusieurs professeurs ont fait une partie de leur scolarité dans des pays étrangers. Cette statistique est impossible à compiler; elle permettrait assurément de nuancer encore davantage les tableaux présentés plus haut. Toutefois, nous avons tenu compte du fait que certains professeurs ont fait leur doctorat en co-tutelle. Nous n'avons pu retracer l'origine de quatre doctorats (deux à McGill et deux à l'Université de Montréal).

Internationalisation de la formation doctorale?

Alors que la décennie 1970 correspond à une plus faible embauche de professeurs formés au Québec, la décennie 1980 voit l'arrivée dans les universités québécoises d'un large contingent de docteurs québécois, avant que la proportion de ceux-ci, par rapport aux embauches totales, ne se stabilise à la baisse dans les années récentes. Pour être plus précis, alors que la proportion des nouveaux professeurs formés au Québec était, sur le nombre total d'embauche, d'environ 30% dans les années 1970, elle s'est maintenue à près de 70% dans les années 1980 et 1990, et demeure au niveau de 50% dans les années 2000. Il serait donc faut d'affirmer que la discipline, au niveau universitaire, s'internationalise depuis quelques années, avec le retour au Québec d'un contingent sans cesse croissant de docteurs formés à l'étranger. Dans les universités francophones, on assiste à un déclin de la proportion de docteurs formés en France mais cela ne se traduit pas significativement par la diversification concomitante des cursus de troisième cycle. La proportion des professeurs formés au Québec demeure grande (avec

toujours la sur-représentation de l'Université de Montréal), alors que la proportion de ceux formés dans le ROC ou l'Allemagne demeure négligeable. Si l'on choisit le département de sociologie de l'UQAM comme exemple, la proportion de professeurs ayant un doctorat décerné par une université provinciale est passée, en trente ans, si l'on compare l'année 1974 et l'année 2004, de 10% à plus de 60% aujourd'hui.

Cette tendance s'explique aisément: plusieurs professeurs de sociologie étaient embauchés dans les années 1970 sans avoir obtenu leur doctorat et partaient ensuite à l'étranger compléter leurs études. De plus, seules l'Université Laval (1972) et l'Université de Montréal (1964) avaient des programmes de doctorat dans les années 1970 (l'UQAM obtiendra le sien dans les années 1980), et ils étaient de création récente. En outre, une bonne proportion de professeurs venait alors de l'étranger (Argentine, France, Suisse, Belgique, etc.), où ils avaient complété leurs études supérieures, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

La place de l'Université de Montréal dans le champ sociologique québécois

Dans le tableau 1, le nombre de docteurs formés au Département de sociologie de l'Université de Montréal est sans commune mesure avec celui des docteurs formés dans les autres universités franco-québécoises. Le rapport, pour l'ensemble de la période étudiée, est de près de trois pour quatre (les diplômés de l'UdM comptent pour plus du tiers des embauches totales). Si le Département de sociologie de l'Université Laval a embauché trois docteurs formés chez elle et si celui de l'UQAM a fait de même avec cinq de ses anciens (en comptant un diplômé de l'UQAM qui n'a pas fait ses études doctorales au Département de sociologie), l'Université de Montréal a systématiquement boudé les docteurs formés, au Québec, ailleurs que chez elle. Par parenthèse, le Département de McGill a embauché un de ses anciens étudiants de troisième cycle; l'Université Concordia n'a pas de programme de troisième cycle.

Les tendances de l'embauche

Le Département de sociologie de McGill affiche une tendance de l'embauche bien différente de celle des universités francophones. Ils sont beaucoup moins branchés sur le Québec francophone (trois sociologues à Concordia ont reçu leur diplôme de troisième cycle d'une université québécoise francophone; un seul sociologue à McGill). Dans le cas de Concordia, le département est aiguillonné sur les universités canadiennes-anglaises (dans une proportion environ du tiers), et, dans le cas de McGill, aiguillonné massivement sur les universités

étatsuniennes (dans une proportion de près du deux-tiers). Il serait tentant d'affirmer, sur cette base, que le Département de sociologie (sans l'anthropologie) de l'Université Concordia est un département mi-canadien, mi-international; le Département de sociologie de McGill un département américain et les départements des trois grandes universités franco-québécoises, en vertu de leur composition professorale, des départements tout simplement québécois. Cette affirmation va dans le sens des données publiées dans le précédent *Cahier de l'ACSALF* et qui visaient, entre autres, à dresser la carte de la localisation de la recherche université par université (voir Jean-Philippe Warren et Kathleen Wilson, « Étudier la sociologie au Québec. Qui? Quoi? Où? »).

Conclusion générale

La conclusion générale qui se dégage de l'analyse de ces tableaux, c'est que les universités franco-québécoises ne sont pas davantage, mais bel et bien moins internationalisées qu'elles l'étaient dans les années 1970. Cela s'explique par le développement des études de troisième cycle dans la province. Chaque année, un nombre croissant de docteurs sont diplômés par les départements de sociologie des universités québécoises. Il faut bien que certains de ces diplômés, tentés par le métier de professeurs, puissent accéder à des postes dans les institutions d'enseignement supérieur du Québec.

Est-ce que cela veut dire que, en tant que telle, la sociologie franco-québécoise est moins internationale? Assurément non. La formation n'est qu'une médiation parmi d'autres qui assure aux chercheurs une ouverture sur les tendances venues d'ailleurs. Elle n'est pas même un gage d'une plus grande cohésion de la discipline (dans la mesure où la vogue des méthodes et des théories peut s'être émancipée des contextes de production de la connaissance). À tout prendre, elle est un indicateur d'une seule chose: de la vitalité des institutions d'enseignement supérieur franco-québécoises et de leur rayonnement... au moins à l'échelle provinciale!

La place des humanités dans l'économie du savoir

Gilles GAGNÉ,
Université Laval

La gestion par restructuration permanente possède un caractère plus général que ce qui se constate dans le domaine de l'éducation. Seule la modification permanente des contraintes, des récompenses, des critères et des objectifs qui définissent l'activité au sein des organisations est aujourd'hui en mesure de renouveler constamment le quantum d'instabilité et d'insécurité permettant de maximiser la mobilisation des ressources humaines de l'organisation; elle pousse à la prise en charge par l'employée de son employabilité, elle bouscule les définitions professionnelles des tâches ainsi que les droits conventionnés, elle déboulonne les chefs intermédiaires et les potentats locaux qui s'autonomisent au détriment du système, elle assouplit le « capital humain » et elle fait de la compétition le but subjectif de chaque vie particulière, la modalité uniforme du branchement des sujets sur l'innovation organisationnelle. Ce qui boucle la boucle. On verra dans le système soviétique jusqu'à Brejnev (voir Carrère D'Encause) une forme archaïque de cette loi du mouvement, une loi anti-écologique selon laquelle tout doit durablement croître dans toutes les directions à la fois, c'est-à-dire dans aucune. Les variations de pression qui aujourd'hui agitent les eaux autrement croupissantes des étangs organisationnels se commandent d'en haut, dans ce que nous appelons depuis peu la sphère financière, et ses pratiques tentent de se reconnaître entre elles dans la doctrine de la gouvernance. Quand il revient d'un symposium international sur la gouvernance, même le plus modeste des recteurs flotte dans une aura d'importance, surtout si sa carrière antérieure a été celle d'un mauvais prof et d'un piètre intellectuel. Vu que la lutte des classes n'est pas un dîner de gala et que la vie quotidienne dans une institution qui ne bouge qu'à la vitesse géologique n'est pas rose, on comprend que les réformateurs universitaires de terrain aient besoin de se réunir à l'occasion aux pieds des prophètes.

Or, les prophéties sur l'économie du savoir, qui doivent bien avoir un fond de vérité, nous désignent le monde actuel, le monde d'après la seconde révolution scientifique et technique, comme étant un monde de haute technicité marqué par une féroce compétition internationale pour l'appropriation des emplois baladeurs qui voyagent avec les capitaux de la science appliquée. Le génie génétique et la propriété des espèces, le design chimique des molécules polluantes, la production, la distribution et le contrôle de l'information, l'invention des

médicaments de l'avenir, la mise en exploitation technique de la physique des particules et l'applicabilité des formalismes mathématiques ou logiques à des activités pratiques composent l'univers de référence de la guerre des peuples pour des emplois à l'ère de la techno-science. Comme la plupart des prophéties postmodernes (y a-t-il donc un retour des prophètes?), le discours de la guerre technoscientifique annonce simultanément ce qu'est le réel, quels y seront dans l'avenir les gagnants et ce qu'il faut faire maintenant pour se préparer à la bataille finale. L'Université étant définie comme un rouage important du dispositif distribué de l'économie du savoir, la réforme de l'Université est devenue depuis plus de vingt ans le pain quotidien des gestionnaires de cette « organisation », les gestionnaires étant, par définition, des réformateurs.

Quand on insiste trop pour vous pointer la lune du doigt, c'est une saine politique que de jeter à l'occasion un coup d'œil à ses pieds. Pour les fins d'une première approximation, suivons la méthode Fermi et fichons une sonde sur le plancher des vaches. L'ACSALF nous demande de mettre un peu « la sociologie en chiffres » ? Commençons donc par rappeler quelques faits qui concernent le monde auquel la sociologie appartient immédiatement, celui des humanités.

Durant l'année scolaire 2003-2004, il y avait 37 591 étudiants d'inscrits à l'Université Laval. Durant cette même année, l'institution a remis 8 736 diplômes de tout niveau et de toute nature. L'Université Laval étant une université « complète », avec médecine, techniques, arts, lettres et tutti quanti, ces 8 736 diplômés représentaient la contribution annuelle de l'institution à l'économie du savoir, les universitaires étant l'aliment dont doit nécessairement se soutenir la croissance de cette nouvelle « économie ».

Or, si nous faisons maintenant comme le font l'UNESCO, l'OCDE, le ministère de l'éducation et les organismes canadiens et québécois qui subventionnent la recherche, c'est-à-dire si nous regroupons ces inscrits et ces diplômés selon les trois grandes familles que sont les sciences pures et appliquées, les sciences de la santé et les humanités, nous arrivons à des proportions qui ne vont pas exactement dans le sens du virage technoscientifique dont nous parlions au début. En comptant les étudiants des facultés des sciences infirmières, de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie (secteur santé) avec ceux des facultés des sciences et de génies, d'agriculture et de foresterie

(secteur sciences et techniques), cela ne nous donne encore qu'un petit tiers des étudiants et des diplômés, les humanités, le troisième secteur, raflant 68% des inscrits de cette année-là (25 761 étudiants) et 67% des diplômés (5 833)¹.

Comme il ne tombe pas sous le sens commun des prophéties technicistes que l'économie du savoir soit, à près de 70%, une affaire d'humanités, on se demande aussitôt si la proposition lavalloise des inscrits et des diplômés ne serait pas le reflet d'un biais propre à cette institution et on redoute du même coup qu'avec de pareils engins la société québécoise ne soit en train de se mettre en marge de l'avenir. L'hypothèse, qui fait froid dans le dos, mérite d'être sondée.

Or il se trouve qu'un économiste, qui s'intéressait justement à la « composition organique » des forces de l'économie du savoir, se soit posé la question qui nous travaille ici. Dans « L'éducation et la révolution technologique : le rôle des sciences humaines dans l'économie du savoir »², Robert C. Allen entreprend de jeter quelques lumières indicatives sur la composition de la main-d'œuvre. Travaillant, pour le Canada de 1996, à partir des données du recensement et des fichiers des microdonnées, Allen trouve que sur les 2 402 604 diplômés universitaires alors en emploi au Canada, 1 634 652 avaient un diplôme du secteur des humanités, pendant que 767 952 en avait un du secteur des sciences de la santé ou de celui des sciences pures et appliquées. En somme, 68% des travailleurs de l'économie du savoir venaient du secteur des humanités, soit exactement la proportion que notre coup de sonde initial suggérait³.

La nouvelle économie étant très très nouvelle, on pourrait penser que la proportion de diplômés des humanités dans l'économie est en train de décliner. Mais on aurait tort. Entre 1991 et 1996, disait Allen, le nombre de diplômés des humanités en emploi a augmenté de 22% pendant que celui des diplômés des autres secteurs progressait de 18,5%, un différentiel de croissance favorable aux humanités qu'il voyait se prolonger jusqu'à la date de publication de son étude.

On pourrait croire aussi que cette situation générale s'explique par le fait que les universités ont tendance à produire trop de diplômés des humanités, surproduction qui devrait alors se traduire par un taux de chômage plus élevé des diplômés de ce secteur. Mais on aurait tort à nouveau. Prenant à témoin la situation des bacheliers ayant entre 25 et 29

¹ On regroupe dans les humanités, de manière conventionnelle, les facultés d'arts visuels, de droit, de lettres, de musique, d'administration, de philosophie, d'éducation, de théologie, de sciences sociales, de même que quelques autres unités comme le baccalauréat général ou les relations internationales. On néglige ainsi le fait que certaines des composantes des sciences de la santé relèvent des humanités plutôt que des technosciences alors que, dans l'autre sens, plusieurs des programmes fédérés dans les humanités s'appliquent aujourd'hui à se faire passer pour science appliquée.

² Texte datant de 1999 et disponible sur l'internet, notamment sur le site du CRSH.

³ A la page 117 du document Indicateurs de l'éducation - Édition 2004 (et sous-titré Décroche tes rêves, probablement pour faire écho à une publicité de la chaîne MacDonald), le ministère de l'éducation donne un ratio de diplômés qui est de 67,7% pour les humanités (mais compte l'architecture dans les sciences appliquées).

ans, Allen trouvait même que le taux de chômage des femmes de cet âge diplômées en éducation, en sciences sociales ou en commerce n'était que la moitié de celui de leurs consoeurs du génie ou des sciences pures, la situation du chômage chez les hommes étant quant à elle moins variable d'un type de diplôme à l'autre.

Finalement, sur la question étroitement économique du « taux de rendement financier » des formations universitaires, Allen arrivait encore une fois à des résultats qui étaient loin d'être congruents avec la vision techniciste de l'économie du savoir. Examinant le rendement pour les individus ou pour la société de leurs investissements respectifs dans une formation universitaire, il arrivait à des résultats pour les différents secteurs qui étaient du même ordre de grandeur, les formations dans les humanités, plus courtes et moins dispendieuses, ayant même dans plusieurs cas un « rendement financier » supérieur à des formations dans les sciences appliquées ou dans le secteur de la santé.

Tout cela pour dire que l'économie du savoir n'a pas exactement l'allure que lui prête l'idéologie techniciste. La chose est d'ailleurs moins surprenante qu'il n'y paraît. Prenons un exemple. L'économie américaine présente un secteur agricole si magistralement voué à la surproduction, par rapport à la demande domestique, que cette situation explique une bonne part de l'agressivité commerciale de la diplomatie états-unienne. Or, la situation actuelle étant le couronnement de trois siècles de réduction de l'importance du secteur primaire dans l'économie, il n'y a plus que 3% de la main d'œuvre américaine qui se retrouve dans cet écrasant secteur agricole, ce qui donne une idée de la gigantesque productivité du travail de la « main d'œuvre » du secteur primaire. Ce que nous venons de voir concernant le poids respectif des humanités et des sciences appliquées dans l'économie du savoir relève d'une semblable réduction de la proportion des emplois regroupés dans le secteur secondaire de l'économie, secteur avec lequel est habituellement associé la vision techniciste

de l'économie du savoir. La vérité, c'est que la main d'œuvre d'un centre de production hydroélectrique, d'une usine qui tisse des fibres synthétiques ou d'un « laboratoire » où *Escherichia Coli* métabolise une saveur artificielle tend à diminuer par rapport aux volumes des biens livrés par ces domaines de production, exactement comme cela est arrivé dans l'agriculture, et cela alors que c'est précisément sur ces industries à base de science appliquée que se greffe habituellement la vision techniciste de l'économie du savoir. L'industrie du vêtement (et du logiciel) partant pour l'Asie pendant que celle des plastiques et des micro processeurs s'automatise, l'économie du savoir des pays développés devient une économie de services dominée par les « humanités », toutes choses connues d'ailleurs depuis fort longtemps. Toute la question est donc de savoir s'il restera, dans les humanités sur lesquelles repose notre société, quelque idée de notre humanité, fondée sur quelque souvenir de l'humanisme moderne qui nous a fait.

Subventions ordinaires de recherche du CRSH, concours 2004 et 2005

François SIMARD,
Conseil de Recherche en Sciences Humaines ■

Cet article présente les grandes lignes de la restructuration récente du comité de sociologie et démographie (comité 8) des subventions ordinaires de recherche du CRSH et résume les résultats des concours 2004 et 2005.

La restructuration du comité de sociologie et démographie (comité 8) a eu lieu au cours de l'été 2004. Cette année-là, le comité, qui incluait sociologie, démographie, criminologie et communications, avait eu à examiner 164 dossiers, ce qui était bien au-dessus du nombre optimal de 100 dossiers fixé par le CRSH. Jugeant que cette situation pourrait compromettre la qualité du processus d'examen des demandes, le CRSH a décidé de réorganiser le comité pour le concours 2005. Après avoir consulté divers membres de la communauté et pris note des expériences faites sur d'autres comités, le CRSH a opté

pour le transfert des responsabilités pour la criminologie, les communications et les études culturelles (« cultural studies ») vers d'autres comités.

Cette restructuration a aussi été l'occasion d'améliorer la situation dans laquelle se trouvaient deux autres comités qui avaient des problèmes de taille et d'homogénéité : le comité 23 (droit et études socio-légales), dont le nombre de dossiers était trop faible, et le comité 20 (études sur les femmes, études sur la santé et travail social), responsable d'un trop grand nombre d'applications. Trois comités ont donc été restructurés et un quatrième comité a été créé pour le concours de 2005 (voir tableau 1).

En ce qui a trait aux résultats, en 2005, 40% des demandes soumises au comité 8 ont été subventionnées, un taux équivalent à celui des autres comités (voir tableau 2).

Les statistiques détaillées du tableau 2 révèlent qu'avec des taux de succès de 29% en 2004 et 17% en 2005, les chercheurs des provinces de l'Atlantique ont moins bien réussi

que leurs collègues des autres régions du pays. Les nouveaux chercheurs ont, eux aussi, obtenu des résultats relativement faibles, avec des taux de succès de 32% en 2004 et 26% en 2005. La faiblesse relative du taux de succès pour ces deux groupes existe depuis plusieurs années et peut être observée dans la plupart des comités, et ce malgré certaines mesures prises pour pallier à cette situation. Il s'agit d'une question préoccupante pour le Conseil, qui surveille la situation de très près.

En ce qui a trait aux femmes et aux francophones (du moins ceux qui soumettent leur application en français), leur taux de succès par rapport à la moyenne varie considérablement d'une année à l'autre. Cependant, dans le cas des femmes, en 2004 et 2005, il a été en dessous de la moyenne.

Pour toute question concernant cet article ou le comité 8, n'hésitez pas à contacter Natalia Sandoval (natalia.sandoval@crsh.ca).

Tableau 1 : Comités après la restructuration du comité de sociologie, démographie, criminologie et communications, concours 2005

Comités	Détails à propos des comités restructurés
Comité 8: Sociologie et démographie	Un membre de comité en sociologie de la déviance ou s'intéressant au contrôle social reste sur le comité
Comité 20: Études sur la santé et travail social	Études sur les femmes a été transféré au comité 26
Comité 23: Droit, études socio-légales et criminologie	Au moins deux criminologues siègent sur le comité
Comité 26: Communications, études culturelles et études sur les femmes	Le comité compte 7 membres: 2 en Communications, 3 en études sur les femmes et 2 en études culturelles

Tableau 2 : Taux de succès pour les subventions ordinaires de recherche, comité de sociologie et démographie (comité 8), 2002, 2004 et 2005

	2002				2004				2005			
	Total		Subventionné		Total		Subventionné		Total		Subventionné	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Chercheurs ordinaires	66	61.68	37	56.06	90	54.88	46	51.11	62	61.39	30	48.39
Nouveaux chercheurs	41	38.32	15	36.59	74	45.12	24	32.43	39	38.61	10	25.64
Hommes	53	49.53	25	47.17	94	57.32	42	44.68	50	49,50	22	44,00
Femmes	54	50.47	27	50.00	70	42.68	28	40.00	51	50,50	18	35,29
Atlantique	8	7.48	3	37.50	14	8.54	4	28.57	6	5,94	1	16,67
Québec	30	28.04	17	56.67	58	35.37	25	43.10	38	37,62	17	44,74
Ontario	49	45.79	24	48.98	64	39.02	27	42.19	40	39,60	16	40,00
Ouest	20	18.69	8	40.00	28	17.07	14	50.00	17	16,83	6	35,29
Demandes en anglais	79	73.83	37	46.84	108	65.85	48	44.44	69	68,32	25	36,23
Demandes en français	28	26.17	15	53.57	56	34.15	22	39.29	32	31,68	15	46,88
Total	107	100.00	52	48.60	164	100.00	70	42.68	101	100,00	40	39,60

Note : Ces statistiques concernent les chercheurs principaux et non les co-chercheurs ou les collaborateurs. A propos de la définition de « nouveau chercheur », voir le site internet du CRSH (www.crsch.ca).

Parutions récentes du *Cahier de l'ACSALF*

Vol.1, no.1, avril 2004

Tendances du XXe siècle québécois

Sous la direction de Simon Langlois et Jean-Philippe Warren

Sommaire :

Gilles Gagné, « *Les Trente Glorieuses* » selon deux points de vue
 Gilles Gagné, *La fin de la colonisation en Ontario et au Québec*
 Danielle Gauvreau, « *Nous aurons les enfants que nous voulons* »
 Jean Pichette, *Avancer en arrière?*
 Renée B.Dandurand, *Champions de l'union libre*
 Simon Langlois, *La migration des Anglophones en dehors du Québec*
 Simon Langlois, *Vagues d'immigration internationale au Québec*
 Simon Langlois, *Des « Annales de Sainte-Anne à La Presse »*
 Simon Langlois, *De l'habitant au producteur agricole*
 Simon Langlois, *Un siècle de conflits de travail*
 Gérard Bouchard, *Évolution du délai moyen naissance-baptême*
 Michel Lavoie, *Disparition ! Qui a dit disparition ?*
 Raymond Lemieux, *Le catholicisme : d'un statut de pouvoir à un statut de quête*
 Éric Malenfant, *Un siècle de suicides au Québec*
 Jean-Jacques Simard, *L'évolution tranquille*
 Micheline Labelle, (avec la collaboration d'Ann-Marie Field),
Le lexique identitaire et l'air du temps au Canada (1861-2001)
 Jean-Philippe Warren, *La dérouté des associations professionnelles de sociologie*
 Jean-Philippe Warren, *L'âge d'or de la sociologie québécoise est-il derrière ou devant nous?*

Vol.2, no.1, février 2005

Portrait en mosaïque de la relève

Sous la direction de Jean-Philippe Warren

Sommaire :

Marcelo Otero, *Entre l'oubli des universaux et l'oubli des données*
 Marcel Fournier, (avec la collaboration de Karine Bégin, Marie-Christine Brault, Héléne Charron, Daniel Cortès, Anne Julien, Maxime Marcoux-Moisan, Frédéric Parent, Andreea Penescu Mandache, Michèle Robitaille et Mélanie Samson), *Portrait de groupe : les étudiant-es de doctorat, 1ère année*
 Anouk Bélanger et Valérie de Courville Nicol, *La sociologie culturelle*
 Jacques Hamel, *La génération numérique en sociologie*
 Michel Freitag, *Chercher les tendances, c'est déjà chercher dans la mauvaise direction*
 Madeleine Gauthier, *Le choix du sujet de thèse*
 Louis Guay, *La sociologie et l'environnement : la contribution de la jeune génération*
 Francine Descarries, *De nouveaux défis pour les études féministes*
 Gilles Gagné, *Comment font les étudiants de sociologie pour faire de la sociologie?*
 Christopher McAll, *Libertés à défendre*
 Greg M. Nielsen, *Between engaged general theorizing and empirical research*
 Marianne Kempeneers, *Famille, femmes et travail*
 Paul Bernard, *Portrait de la relève*
 Kathleen Wilson et Jean-Philippe Warren, *Étudier la sociologie au Québec*
 Gilles Gagné, *La rhétorique creuse du financement des études*

ISSN 1712-9788 *Le Cahier de l'ACSALF*

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF)

Dépôt légal mars 2004

Bibliothèque et Archives Canada

Adhésion / renouvellement 2005

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (rés. ou bur.): _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (bur.) : () _____ Téléc. : () _____

Courriel : _____ Institution d'attache : _____

Sexe : Féminin Masculin Discipline : Anthropologie Sociologie

J'accepte que mon nom soit transmis pour sollicitations (ex. : autres associations, colloques, médias, etc.)

STATUT

administrateur-trice chargé-e de cours chercheur-e étudiant-e

professeur-e professionnel-le retraité-e sans emploi

CHAMPS D'INTÉRÊT (domaines ou aires de recherche)

COTISATION 2005

Pour devenir membre de l'ACSALF, il suffit de s'acquitter de la cotisation (25\$ ou 55\$, selon le cas). Les membres bénéficient également du tarif réduit pour abonnements aux revues offertes par l'association.

Abonnement	Membre étudiant* (25\$ + ...)	Membre régulier (55\$ + ...)
Anthropologie et sociétés	20,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches Amérindiennes au Québec	35,00\$ <input type="checkbox"/>	39,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches sociographiques	24,00\$ <input type="checkbox"/>	37,00\$ <input type="checkbox"/>
Sociologie et sociétés	24,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
TOTAL :	25,00\$ + _____ = _____ 25,00\$ (sans revue) = 25,00\$	55,00\$ + _____ = _____ 55,00\$ (sans revue) = 55,00\$

*Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant-e. (obligatoire)

Mode de paiement : carte de crédit (Visa MC) No de carte : _____ exp. : _____
 chèque ci-joint (libellé à l'ordre de ACSALF) Signature : _____

Merci de remplir le formulaire et d'en transmettre une copie à une ou un collègue.

Retourner à : ACSALF, 3465, rue Durocher, bureau 302, Montréal QC H2X 2C6
 Tél. : (514) 499-4020 • Télécopieur : (514) 499-4065 • Courriel : acsalf@inrs-ucs.quebec.ca • Site web : www.acsalf.ca